60¢

LA LIBERTÉ

Volume 76 n° 41 Saint-Boniface, du 5 au 11 janvier 1990

Un avant-goût du Festival

Les grandes vedettes auront encore une fois leur place au 21e Festival du Voyageur. **Lire page 7.**

Traduira, traduira pas...

Le gouvernement manitobain se fait tirer l'oreille pour la traduction des décrets. Faudra-t-il encore en appeler aux cours? **Lire page 4 et 5.**

«Le mot de passe souplait!»

Une petite phrase à retenir, et c'est l'entrée gratuite. Le sésame du Centre Fort Whyte se trouve en **page 13.**

Effets de menton

Le menton de Brian Mulroney est une source d'inspiration inépuisable pour le joual Cayouche. Quelques exemples en **page 6.**



Le Sterling Lyon de Cayouche, modèle 1983.

Citation de la semaine

«Il faudrait qu'ils perdent une couple de parties. Ils commencent à être un peu trop baveux.»

Parler en des termes aussi catégoriques de la terrible équipe de Niverville, un seul homme pouvait se le permettre: John Anderson, le président de la Ligue Hanover Taché. **Lire page 9.**

Les joies d'hiver



photo: Philippe Descamps

Les journées reprennent du poil de la bête, le soleil se fait chaque jour plus insistant: c'est le temps de profiter de l'hiver.

Cette année encore, de sérieux efforts ont été entrepris pour redonner aux Winnipégois le goût des rivières gelées, comme le rappelle cette photo prise à la Fourche au mois de décembre,

Si les idées de sortie vous manquent, prenez les pistes que vous suggère Gary Tessier, du Festival du Voyageur, dans le «Suivez le guide».

Voir page 7

Gorbatchev au Vatican

La rencontre du siècle

«Vous vous imaginez Staline, qui devait détruire toutes les églises, surtout l'Église catholique, qui était l'ennemi numéro 1, rencontrer le Saint-Père!»



Mgr Maxime Hermaniuk.

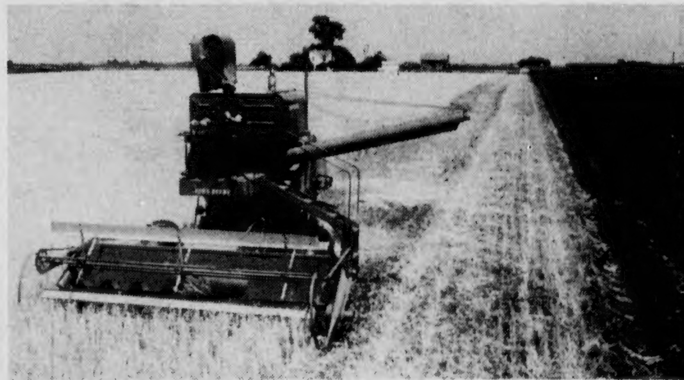
Mgr Maxime Hermaniuk est catégorique. L'audience accordée à Mikhaïl Gorbatchev par Jean-Paul II en décembre 1989 est «la rencontre du siècle».

«La reconnaissance de la liberté de la religion, c'était la condition de cette rencontre. Lorsque le chef du communisme mondial demande une audience, il s'engage devant le monde entier. Il indique qu'il va faire ce qu'il dit».

«A cette audience, M. Gorbatchev a reconnu la nécessité pour le bien de l'État de la liberté de la religion. Il a assuré le Saint-Père que dans la nouvelle loi qu'il préparait, l'Église ukrainienne-catholique aurait le droit d'exister».

Lucien CHAPUT

Voir page 10



La production de blé devrait augmenter de 8%.

Agriculture: prévisions pour 1990

Le prix des aliments devrait augmenter de 3 à 5% cette année, une hausse similaire à 1989, prévoient les experts d'Agriculture Canada.

Par contre, ces hausses pour les consommateurs ne profiteront pas aux agriculteurs, qui vont connaître une autre année difficile, surtout dans les Prairies à cause des faibles prix des céréales.

Les projections pour 1990 situent le revenu net des fermiers canadiens à 2,63 milliards. En 1989, ce revenu s'est chiffré à 4,33 milliards.

Cette baisse du tiers du revenu s'explique en grande partie par la dégringolade des paiements gouvernementaux. Toutefois, l'aide gouvernementale va rester très importante: environ 1,7 milliard de dollars.

Côté production, notons les tendances suivantes:

-la production de blé devrait augmenter de 8%, si les conditions météorologiques sont normales. Les exportations devraient augmenter de 12%, tandis que les prix mondiaux devraient continuer de fléchir.

-la consommation de poulet augmentera vraisemblablement d'au moins 2% en 1990 et les prix à la production devraient baisser de 2 à 3%, à cause de la baisse des prix des aliments pour volailles.

B.B.

Le Festival du Voyageur

est à la recherche

1. d'animateurs(trices) — rémunéré(e)s
2. de bénévoles

pour son programme scolaire du 12 au 16 février 1990.

Veuillez vous adresser à Denise au 237-7692 le plus tôt possible.



Le Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

AUX PERSONNES ÂGÉES DU MANITOBA

Donnez-nous votre avis!

Le gouvernement du Manitoba aimerait avoir votre avis sur les questions qui vous intéressent et sur son document de travail intitulé «Exploitation des personnes âgées». La Direction générale des services aux personnes âgées vous invite donc à participer à la réunion publique qui aura lieu au:

Chalet Malouin, à Saint-Malo
le jeudi 18 janvier 1990, de 13h à 15h30.

Venez-y nombreux!

Hon. James Downey
Ministre délégué à la situation des personnes âgées

Direction générale des services aux personnes âgées



Chalet Malouin Inc.
Saint-Malo

Foyer avec soins

(pour personnes âgées ou infirmes)

Nous avons encore deux chambres disponibles pour **le 15 janvier.**

Si vous êtes intéressé contactez l'administration au **1-347-5753.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL

- **Environnement:** Le Centre Fort Whyte, entrée gratuite pour les Francophones! Page 3.
- **Éditorial:** Un test de bonne foi pour Gary Filmon. Page 4.
- **Bilinguisme:** Les derniers décrets unilingues de la province, c'est pour quand? Page 5.
- **Les 80 en revue:** Le Canada de Cayouche. Page 6.
- **Fonction publique:** des bilingues en masse. Page 5.

CULTUREL

- **Festival du Voyageur:** Les vedettes d'aujourd'hui ont leur place à la célébration du patrimoine francophone de l'Amérique. Page 7.
- **Suivez le guide...** Apprivoisez l'hiver avec Gary Tessier. Page 7.
- **Maurice Prince:** Les nouveaux défis de la retraite. Page 8.
- **Lecture.** Page 8.
- **Les rendez-vous.** Page 8.



Maurice Prince.
À la retraite. **Page 8.**

SPORTS

- **Hanover-Taché:** Les revenants de Saint-Pierre-Jolys et Steinbach-la-déception. Page 9.
- **Ligue nationale:** La suprise des Jets de Winnipeg. Page 9.

SOCIÉTÉ

- **L'Europe de l'Est:** Mgr Maxime Hermaniuk s'entretient au sujet de son voyage en Ukraine. Page 10.
- **Saviez vous que...** Page 10.
- **Emplois.** Pages 11 et 12.
- **T'es en parenté avec qui...** Page 12.
- **Nécrologies.** Page 13.
- **Bicolo.** Pages 14 et 15.
- **Horaire-télé.** Pages 16 et 17.
- **Claude Blanchette, ptre.** Page 18.
- **Les petites annonces.** Page 18.
- **Quiz.** Page 19.
- **Recette.** Page 19.



Cayouche revisite les 80. **Page 6.**

Le MANITOBA de A à Z

- **Saint-Vital:** pages 4,11.
- **Somerset:** page 4.
- **Sud-Est:** page 4.

ACTUEL

Au Canada

Les députés veulent se montrer plus

Les Canadiens devraient pouvoir voir le fonctionnement réel de la Chambre des communes et non pas s'arrêter à la période des questions. La proposition vient d'un comité de députés. De fait, le véritable travail des députés se fait dans les comités, où les projets de loi sont discutés, plutôt que durant la période des questions.

Les députés proposent aussi que les caméras de télévision ne soient pas obligées de filmer uniquement le député qui parle, mais puissent aussi montrer des vues d'ensemble de la Chambre, souvent loin d'être pleine. L'implantation de tels changements nécessite l'approbation de la Chambre des communes.

Les problèmes de Sharon Carstairs

Avec une élection provinciale plus que probable en 1990, il est intéressant de noter que la chef libérale Sharon Carstairs semble avoir des problèmes dans son parti. Le quotien national Globe and Mail lui consacre un long article (3 janvier) et cite, entre autres, des opinions de libéraux frustrés. Exemple: «Personne n'est capable de lui donner des conseils. Les gens disent qu'ils n'arrivent pas à obtenir son oreille».

Sharon Carstairs dirige un caucus de 21 membres. Elle avait atteint le sommet de sa popularité en 1988, l'année de l'élection provinciale, alors que les sondages la consacraient «la personne politique la plus honnête et directe» du Manitoba.

Les travailleurs contre le racisme

La Manitoba Federation of Labor lance une campagne anti-raciste qui devrait toucher tous ses 85 000 syndiqués. Il s'agit d'une opération sur deux ans qui veut sensibiliser les travailleurs au racisme, puis leur apprendre à l'éviter. La première année de ce programme, en partie subventionné par le Secrétariat d'État, coûtera 55 000$; la deuxième année nécessitera environ 72 000$.

Divorces de Juifs: la parade

Le gouvernement fédéral, poussé par les rabins, va déposer un amendement à la Loi sur le divorce de 1985 qui va rendre impossible le chantage d'un partenaire qui veut refuser le divorce. Certains Juifs, en effet, se servent de la coutume religieuse qui permet le refus du divorce pour obtenir, par exemple, la garde des enfants.

Une invitation spéciale aux francophones le dimanche 7 janvier

Pour entrer gratuitement au Centre Fort Whyte: un mot de passe en français!



photo: Lucien Chaput

Chantal Le Dorze, du Centre Fort Whyte, dans le musée touche-à-tout du Centre. Une occasion unique de voir la pleine nature sans quitter la ville...

«S'ils viennent une fois, ils vont revenir par la suite pour apprendre», affirme Chantal LeDorze, responsable des bénévoles francophones au Centre Fort Whyte. «En général, une fois qu'une personne vient, elle est mordue».

Notez bien le dimanche 7 janvier 1990 dans votre agenda personnel. Car c'est le jour choisi pour lancer une invitation spéciale aux francophones du Manitoba pour visiter le Centre Fort Whyte, un centre d'éducation de la nature et l'environnement.

À cette occasion, tout le monde qui peut réciter sans hésiter le mot de passe (en français seulement!) entre gratuitement au Centre Fort Whyte. En disant «Je viens m'amuser et me promener en chiens attelés au Centre Fort Whyte», on épargne le prix d'entrée (adultes: 2,50$, enfants: 1,50$).

Une fois sur le site, ce ne seront pas les activités qui manquent. Pour 1$, on peut prendre une randonnée en chiens attelés. De midi à 15h30, une demi-douzaine de chiens de Maquerader Kennels de Dugald tireront, à tour de rôle, un traîneau pouvant recevoir 2 adultes ou 6 petits enfants. («C'est une question de place plutôt que de poids», précise Chantal LeDorze).

En plus, on peut participer à toutes les activitées d'hiver offertes au Centre Fort Whyte: ski de fonds (amenez vos skis), raquettes (on peut les louer sur place), pêche sur glace (14 ans et moins), patinage sur les lacs.

On peut également visiter le musée touche-à-tout (où l'on encourage tout le monde à toucher les expositions) et les gros aquariums de poissons d'eau douce. «En plus de faire connaître le Centre Fort Whyte, on veut rappeler aux personnes qu'on peut s'amuser dehors en hiver», ajoute Chantal LeDorze.

Le Centre Fort Whyte est situé au 1961, chemin McCreary, 5 km au sud du Parc Assiniboine. On peut devenir membre de ce centre en acquittant une cotisation de 40$ par famille ou 25$ pour un individu. Le Centre Fort Whyte est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 17h. Renseignements: 895-7001.

Lucien CHAPUT

Le mois de janvier au Centre Fort Whyte

- Dimanche 7 janvier: Invitation spéciale aux francophones de découvrir le Centre Fort Whyte. Entrée gratuite en récitant le mot de passe (voir article ci-haut). Principales activités: randonnée en chiens attelés (1$); patinage, ski de fond, raquette, luge, pêche sur glace.
- Dimanche 14 janvier: conférence «Exploring the Hudson Bay Coastline» par Robert Taylor, à 14h.
- Dimanche 21 janvier: Le 2e Festival d'hiver du Centre Fort Whyte, de 10h à 17h. Principales activités: pêche sur glace, promenade en traîneau, démonstration de plongée en scaphandre, démonstration de sculpture sur glace, démonstration de sculpture sur bois, patinage.

Un test pour Gary Filmon

Si on était bête, mais vraiment bête, on dirait que les gouvernements qui se sont succédé depuis 100 ans au Manitoba se complaisent dans l'illégalité, tellement ils ont du mal à comprendre les fondements de la francophonie manitobaine.

1990 va marquer le centième anniversaire du fameux Official Language Act, qui a décrété que l'anglais serait la seule langue officielle de la province et qu'il n'était tout simplement plus question d'adopter les lois dans les deux langues officielles du Manitoba.

Cette loi avait été contestée à deux reprises à l'époque, une époque où les Franco-Québécois n'avaient guère d'autres choix que d'apprendre l'anglais des maîtres pour occuper des postes de commande...

A chaque fois, le gouvernement manitobain a tout bonnement décidé d'ignorer les avis juridiques. Le droit, c'était le droit du plus fort. Minoritaires de toutes les provinces, étouffez-vous.

En toute impunité, le gouvernement a donc gouverné pour la plus grande gloire de la majorité, jusqu'au jour où, par pur hasard, un juge du Banc de la reine a déclaré que le français est une langue officielle (en 1976, début de l'affaire Forest).

Une fois de plus, le Procureur général du temps, un certain Howard Pawley, explique tout simplement que le gouvernement ne partage pas l'opinion du juge Armand Dureault et choisit d'ignorer purement et simplement le jugement, comme s'il s'agissait d'une farce de mauvais goût.

ÉDITORIAL

La mauvaise foi des gouvernants redouble au fil des années, au fur et à mesure que les tribunaux se font plus pressants. Il y a bien eu la tentative avortée des néo-démocrates en 1983 de garantir des services en échange de vieilles lois à traduire, mais les bleus avaient dit: non, laissons la Cour suprême trancher.

La Cour suprême a rendu son verdict en 1985: traduisez, messieurs-dames. Vous avez jusqu'à la fin de 1990 pour valider les lois en les adoptant dans les deux langues. Résultat: depuis cinq ans, les traducteurs juridiques sont au boulot.

Alors même si les services en français ne tombent encore qu'au compte-gouttes, on se console en pensant que, au moins, cette fois, le gouvernement a définitivement appris sa leçon en respectant les décisions des tribunaux.

Eh bien non! On criait victoire trop tôt. Le gouvernement Filmon, qui affiche pourtant de sincères velléités côté élargissement des services en français, rechute dans cette affaire de décrets d'intérêt publics (voir l'article page 3). Cette maladie des gouvernants manitobains, contractée voilà 100 ans, est décidément congénitale: l'irrespect des cours quand les droits minoritaires sont en jeu.

On saura d'ici quelques semaines si la Société franco-manitobaine, qui décidera le 16 janvier comment pousser le gouvernement à respecter la décision de la Cour d'appel de juin 89 pourra arriver sans trop de difficultés à un compromis politique avec Gary Filmon.

Chose certaine, l'attitude du premier ministre devrait donner une bonne idée sur la manière dont il compte régler une question bien plus épineuse: la gestion des écoles françaises, sur laquelle planche actuellement la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel du Manitoba.

Une question qui a des implications bien plus importantes dans la réalité quotidienne que des traductions de décrets, qui sont pourtant l'occasion rêvée pour Gary Filmon de prouver une fois pour toutes qu'il est capable de respecter d'emblée la décision des tribunaux. C'est-à-dire qu'il a compris que le test ultime de la compréhension de la primauté du droit, fondement de nos institutions, réside dans le respect des minorités.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

La Liberté m'aide beaucoup

Je viens de lire le numéro de La Liberté du 15 au 21 décembre. J'ai trouvé «le cahier de Noël» très intéressant, surtout les photos des églises manitobaines.

L'anglais est ma langue maternelle, mais j'étudie le français depuis deux ans et je commence à découvrir la richesse de la culture franco-manitobaine parmi nous. La Liberté m'aide beaucoup à faire cette découverte.

Arthur E. Ammeter
le 26 décembre 1989
Petersfield

SAINT-VITAL

Ron's Drop-In: bouteilles demandées

Le centre d'accueil pour les jeunes Ron's Drop-In organise une collecte de bouteilles les samedi 13 et dimanche 14 janvier de midi à 16h à Saint-Vital essentiellement.

La collecte va impliquer une trentaine de personnes, dont une vingtaine de jeunes. Commentaire de Marie-Christine Dauriac, qui travaille pour le centre: «Les jeunes aiment participer, car ils comprennent l'utilité de prélever des fonds».

Les responsables espèrent récolter quelque 500$, une somme «essentielle», assure Marie-Christine Dauriac. Le budget du Ron's Drop-In s'élève à 64 000$, dont 45 000$ proviennent de dons, la différence étant comblée par le centre, qui «essaie de plus en plus de s'autofinancer».

Le Ron's Drop-In, fondé par le Clerc de Saint-Viateur Ronald Léger, a pour vocation de donner aux jeunes une alternative à la rue. Quelque 70 jeunes se retrouvent quotidiennement au centre.

B.B.

SOMERSET

Vacances forcées pour Rémi Messner

Le maire de Somerset, Rémi Messner, n'est plus directeur de la coopérative de Treherne, qui a fermé ses portes le 16 décembre.

Rémi Messner, pour l'instant sans emploi, précise que l'épicerie de la Coop restant ouverte, trois des huit employés ont toujours de l'ouvrage. **L.G.**

SUD-EST

Autopac à Steinbach

L'ouverture officielle du nouveau centre Autopac à Steinbach aura lieu le 10 janvier à 10h.

Le nouveau centre est situé au 91, North Front Dr.

La SFM prendra une décision le 16 janvier

Décrets unilingues de la province: traduira, traduira pas?

Une fois de plus, le gouvernement provincial a choisi d'ignorer la constitution du Manitoba et les décisions de son plus haut tribunal, la Cour d'appel. Comment? En refusant de traduire en français les décrets d'intérêt public.

Les décrets sont les ordres que signe le premier ministre. Depuis 1985, l'année où la Cour suprême du Canada a établi un échéancier pour la traduction des lois manitobaines, environ 25 000 décrets ont été adoptés.

Jusqu'au 8 juin 1989, il n'était pas clair si ces décrets devaient être traduits en français pour être valides. Toutefois, ce jour-là, la Cour d'appel du Manitoba a tranché: les décrets qui concernent le grand public doivent être bilingues. (*)

Réaction du gouvernement provincial: le 27 août, le bureau du Procureur général avise la SFM qu'il met sur pied un comité pour étudier la question sur une période de 3 mois.

N'ayant plus entendu parler du Procureur général, la SFM décide, le 16 décembre, de demander l'avis d'un avocat sur les options possibles pour forcer le gouvernement à respecter la décision de la Cour d'appel. Car tout indique que le gouvernement veut faire la sourde oreille.

Une impression confirmée le 29 décembre: le Globe and Mail annonce en première page que le gouvernement n'a pas l'intention de traduire les décrets considérés implicitement invalides par la Cour d'appel.

Réaction de Raymond Bisson, président de la SFM: «Ces articles de journaux ne changeront absolument rien à notre approche. Nous attendons les recommandations d'un expert juridique pour notre réunion du conseil d'administration le 16 janvier avant de choisir la marche à suivre».

Raymond Bisson indique toutefois qu'il «souhaite que l'affaire puisse se régler sans retourner devant les tribunaux». Il ajoute que le refus gouvernemental crée des «doutes» dans son esprit quant aux intentions d'offrir plus de services en français:

«Ça sème des doutes, mais ça reste à être vérifié. Nous n'avons pas eu de contacts récents avec le bureau du Procureur général. Et après tout, suite aux articles dans les journaux, peut-être que le gouvernement va se repencher sur la question».

Bernard BOCQUEL

(*) L'Association des policiers de Winnipeg avaient demandé à la Cour d'appel de remettre en cause l'existence de la Commission d'enquête sur la justice et les autochtones, puisque le décret créant la Commission était unilingue anglais.

La Cour d'appel a établi une distinction entre les décrets de régie interne (des ordres du cabinet qui ne touchent que la machine gouvernementale) et les décrets d'intérêt public. Pour les juges, tous les décrets d'intérêt public doivent être bilingues.



Archives La Liberté

Raymond Bisson, président de la SFM. «Par rapport aux services en français, des doutes dans mon esprit...»

L'affaire des décrets unilingues

Deux voies possibles pour la SFM

Le gouvernement est-il vraiment obligé de traduire en français tous les décrets d'intérêt public? Oui, disent les juristes francophones. Non, dit le gouvernement. A la source de cette divergence: une décision de juin 89 de la Cour d'appel du Manitoba.

Comme trop souvent, les juges en ont dit trop, ou pas assez. La Cour d'appel a envoyé aux limbes juridiques la Commission d'enquête sur la justice et les autochtones car le décret qui la créait était unilingue anglais.

En effet, les juges ont décidé d'établir une distinction entre les décrets de régie interne (des ordres qui touchent seulement la machine gouvernementale) et les décrets d'intérêt public. Pour eux, tous les décrets d'intérêt public devraient être bilingues.

Pas de frontières claires

Seulement voilà: les juges ne se sont intéressés qu'au sort de la Commission d'enquête sur la justice et les autochtones. Ils n'ont même pas pris la peine de tracer une frontière claire et nette entre les décrets de régie interne et les décrets d'intérêt public.

Comme il en a l'habitude, le gouvernement en a donc profité pour «légaliser» uniquement la Commission d'enquête, sans se préoccuper des autres décrets d'intérêt public, puisque la Cour d'appel n'a pas énoncé d'obligations précises.

Ainsi devant l'inertie gouvernementale, par la force des choses, la balle est dans la cour de la SFM. Deux options fondamentales se présentent, selon Me Guy Jourdain, porte-parole de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba: la voie politique et la voie judiciaire.

• **La voie politique:** il s'agit pour la SFM de s'asseoir avec le gouvernement pour trouver une entente à l'amiable. Une entente pour définir une politique de traduction des décrets qui respecterait la décision de la Cour d'appel.

• **La voie judiciaire:** il s'agit pour la SFM de se présenter devant les tribunaux pour demander aux juges de détailler exactement les obligations du gouvernement en matière de traduction de décrets.

CANADA

Fonction publique

Plus de bilingues que de postes

Le nombre de fonctionnaires bilingues (33%) est supérieur au nombre de postes bilingues (29%) dans la fonction publique fédérale.

Cependant, il y a encore des fonctionnaires unilingues qui occupent des postes bilingues. Environ 16% des postes bilingues sont entre les mains d'unilingues.

En terme de pourcentage, la participation des francophones à la fonction publique fédérale est restée stable entre 1984 et 1989: 28%.

Les francophones sont encore nettement sous-représentés au niveau gestion (21%) et au niveau scientifique et profesionnel (22%). Par contre, ils constituent 34% du personnel de soutien.

Les 80 de Cayouche

Effets de menton

Joual Moqueur, philosophe, iconoclaste, Cayouche possède aussi un indéniable esprit pratique, comme le prouve son amour immodéré pour le menton de Brian Mulroney.

Un menton pas ordinaire, auquel notre joual, qui a les sabots sur terre, trouve d'innombrables utilisations pratiques.

D'abord, le menton palette. Bien pratique pour repeindre le drapeau canadien aux couleurs du libre-échange, c'est-à-dire agrémenté de quelques étoiles blanches.

Le menton bulldozer, qui rase tout sur son passage électoral, les puissante colonnes de l'ère Trudeau, aussi bien que les fragiles porcelaines de l'époque Turner. Mais gare aux chutes de gravats!

Menton poisson, qui s'emberlificote facilement dans le filet des relations poissonnières canado-françaises, toujours à fleur d'eau et de scandale de thon en boîte avarié.

Menton presse-noeud, pas très efficace pour nouer le gros et débordant cadeau du lac Meech, devant lequel Gary Filmon et Clyde Wells continuent de faire la fine bouche.

Et pour clore la page, l'année et la décennie, un Pierre Elliott Trudeau pas très frais, mais toujours prêt à jouer les diables sortant de la boîte pour faire des grandes frayeurs à son ami Brian.

Laurent GIMENEZ



L'SURRÉALISTE DE BAIE-COMEAU

Libre-échange:

La peinture à l'huile, c'est bien difficile!



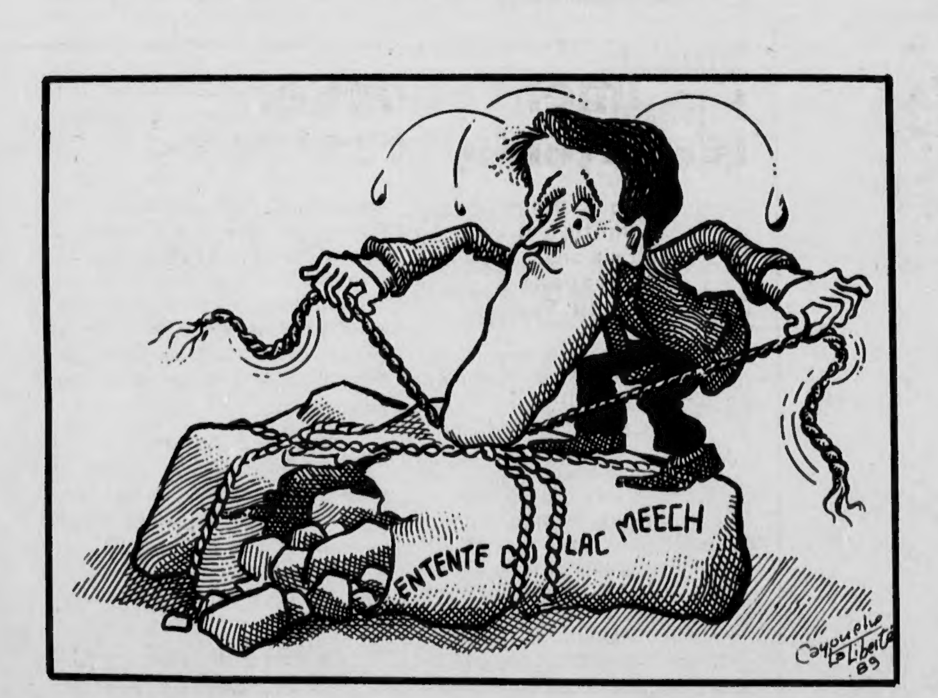
Brian arrive:

La machine des bleus a du punch.



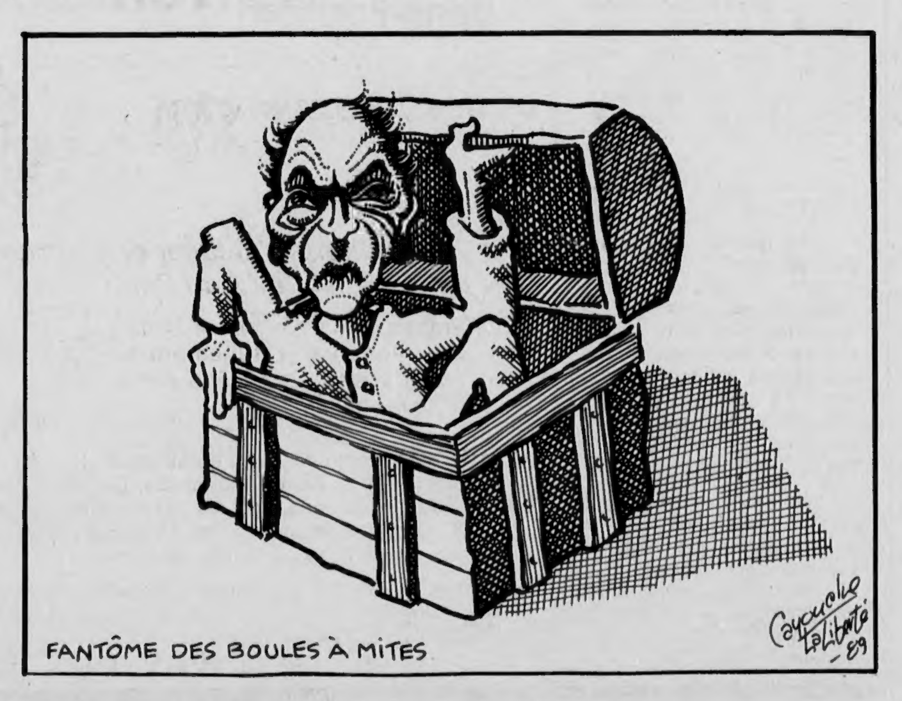
Poissons:

La multiplication des scandales.



Lac Meech:

La pierre d'achoppement mal ficelée.



FANTÔME DES BOULES À MITES

Boîte à surprises:

Qui lui jettera la première pierre?

Suivez le guide

Les patinoires de Gary Tessier

Directeur de programmation au Festival du Voyageur, sculpteur sur neige, musicien, Gary Tessier est aussi un amateur de patin. Voici ses pistes de prédilection.

• ***La River Trail***, du 12 janvier au mois de février. Comme chaque année, une piste d'environ trois kilomètres est aménagée sur l'Assiniboine et la Rouge, du pont Osborne à La Fourche.

«Le lancement officiel a lieu le 12, mais on peut l'utiliser avant, précise Gary Tessier. Parallèlement à la piste, il y aura des courses de traîneaux à chiens et du ski de fond».

Signalons aussi, en passant, le Riverborne Winter Festival (12, 13 et 14 janvier) qui offre de nombreuses activités tournant autour de la River Trail: curling, ski de fond, jeux autochtones, et même feux d'artifice en soirée.

La River Trail est un projet réalisé conjointement par Parc Canada, le Festival du Voyageur, l'association Riverborne et l'Opération centre-ville de Winnipeg.



Gary Tessier

• ***Les patinoires des parcs Saint-Vital et Assiniboine.*** «De grands étangs gelés où on peut patiner tout l'hiver en plein air. Mais on peut aussi faire sa propre patinoire. Il suffit de déblayer la neige, et c'est bon. Près de chez moi, sur la Seine, trois patinoires ont été tracées de cette façon».

L'équipement du parfait petit patineur? Rien de plus simple. «Des gants, des habits chauds, et des patins qui serrent bien les chevilles. On vend maintenant des accessoires en plastique qui servent à maintenir les chevilles serrées. Et puis il faut être prêt à tomber plusieurs fois».

Où se procurer des patins? «Tous les magasins de sport en vendent. Pour les patins usagés, on peut voir du côté des centres communautaires, des arénas. Ils en vendent parfois. Je sais aussi que le magasin Athletes Wear, par exemple, a un rayon de patins usagés».

Une sélection recueillie par Laurent GIMENEZ



photo: Lucien Chaput

Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur, dans la salle de spectacle du Rendez-Vous. «Pour l'aspect musical du Festival, on veut s'assurer que la qualité professionnelle soit toujours là. 75% des artistes et des musiciens qui participeront sont des professionnels.»

Une soirée spéciale

Le 21e Festival du Voyageur, qui aura lieu du 9 au 18 février 1990, ne sera pas nécessairement plus gros, mais certainement meilleur que l'an dernier, affirme Louis Paquin, directeur général.

Parmi les artistes invités, signalons Michael Doucet et Beausoleil, des Cajuns de la Louisiane; Plume Latraverse; Luc de Larochellière; Hart-Rouge; Winston Wuttunee; Shingoose; l'Ensemble folklorique de l'Outaouais.

Notons également un spectacle-bénéfice au profit du Collège de Saint-Boniface, une production du Festival du Voyageur en collaboration avec le CUSB. Parmi les invités: Daniel Lavoie, Placide Gaboury, Gérald Paquin, Gérard Jean, Mona Gauthier, Dée-Anne Vermette.(1)

L.C.

(1) Le spectacle-bénéfice aura lieu lundi 12 février. Les anciens et les anciennes du Collège de Saint-Boniface ont jusqu'au 15 janvier pour commander leurs billets (14$).

Le 21e Festival du Voyageur

Sous le signe des vedettes d'aujourd'hui

La formule est assez facile à saisir. «Les francophones veulent voir des bons spectacles», assure Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur.

Comment offrir ces bons spectacles est l'un des gros défis annuels des responsables de la plus grande fête d'hiver dans l'Ouest canadien.

«Les spectacles sont primordiaux», explique Louis Paquin. «Toutes les études de marketing qu'on a entreprises montrent que les gens viennent au Festival du Voyageur pour l'aspect culturel».

«La culture canadienne-française est vivante. Il y a de la création qui se fait. Pour les spectacles du Rendez-Vous, on présente des artistes auteurs-compositeurs. C'est différent de Folklorama, par exemple, qui vise la reproduction de cultures anciennes, parfois figées dans le temps».

«Au niveau de la chanson, on veut faire découvrir des nouveaux talents. Cette année, par exemple, le grand spectacle du samedi soir sera dédié aux artistes de la relève: Luc de Larochellière (7 nominations au Félix 1989) et le groupe Hart-Rouge (1 nomination)».

Si le Festival du Voyageur peut se permettre de prendre une chance en présentant de nouveaux talents, c'est qu'il a fait ses preuves dans ce domaine.

«Au niveau des spectacles durant l'année, tu ne peux pas compter sur le fait que les gens vont assister à un spectacle parce que c'est en français. En général, ils regardent qui vient et



Luc de Larochellière. Ça a 22 ans, et ça va être une vedette...

ils vont dire: je ne le connais pas, j'y vais pas»

«Par contre, durant le Festival du Voyageur, c'est un peu différent. Les gens savent qu'on présente des bons spectacles. Et ils se disent: on ne connaît pas tous les artistes. Mais on va essayer quand même».

«On commence aussi à avoir une certaine crédibilité du côté des artistes québécois. Plume Latraverse veut venir au Manitoba. Il s'est dit: si Robert Charlebois est venu, moi aussi. De plus en plus le message est transmis: le Festival du Voyageur est ouvert aux vedettes d'aujourd'hui».

Lucien CHAPUT

Comment «booker» les grands spectacles

Louis Paquin a sans aucun doute du métier. Il compte maintenant six ans d'expérience comme responsable des spectacles du Festival du Voyageur.

«Faire venir des artistes, c'est un travail à l'année longue», souligne le directeur général du Festival du Voyageur. «Le problème, c'est qu'il est très dispendieux de faire déplacer les artistes ici pour un spectacle seulement».

Il y a certains trucs à connaître pour rentabiliser les spectacles. «Une façon, c'est de coordonner des spectacles ailleurs dans l'Ouest: trouver d'autres contrats dans l'Ouest pour les artistes».

«Il faut aussi connaître les horaires des artistes. Lorsqu'un artiste présente un spectacle, toute son équipe est sous contrat pendant plusieurs mois».

«Parfois, il y a 2, 3 jours où il n'y a pas de spectacle dans l'Est. Durant cette période, ça devient rentable pour l'artiste de venir parce qu'il doit quand même payer les membres de son équipe».

«Une fois sur place, tu peux faire des combinaisons différentes: un spectacle pour les écoles en journée, un spectacle pour le public en soirée. Il ne faut pas oublier que même les spectacles au Québec sont souvent subventionnés. Et il y autant de raisons différentes pour faire venir un spectacle qu'il y a de spectacles».

L.C.

Le départ en retraite de Maurice Prince

«Faire arrêter les autobus au Musée de Saint-Boniface»

Armé, selon ses propres termes, d'un «penchant pour les antiquités» et d'une «connaissance assez avancée de l'histoire», Maurice Prince avait pris la direction du Musée de Saint-Boniface en 1976. Il est en retraite officiellement depuis le 1er janvier 1990.

Le Musée n'étant plus «à la page pour recevoir les visiteurs», Maurice Prince avait entrepris en 1976 une série de rénovations. En soulignant le «très important travail d'équipe», il s'attribue l'ouverture «toute l'année, 7 jours sur 7», mise en place à partir de 1979.

Il fallait, d'abord, aménager le musée pour le rendre attrayant. Il fallait, ensuite, faire de nouvelles acquisition. Maurice Prince note là le travail du conservateur Henri Létourneau : «Un homme absolument extraordinaire, doué pour la cueillette des objets.» Exemples de ces acquisitions : des effets de la famille Lagimodière dont une montre de Jean-Baptiste ou des objets de la famille Riel.

Enfin, il fallait attirer les visiteurs. Maurice Prince est satisfait des résultats : «On a réussi à faire arrêter les autobus au Musée de Saint-Boniface. On est parti d'une clientèle d'étudiants pour gagner une clientèle de touristes. On atteint désormais jusqu'à 65 000 visiteurs par an».

Fabriquer des instruments de musique

Maurice Prince est un amateur de grandes découvertes. En 1975, il démontrait que la terre des Lagimodière se trouvait au confluent de la Rouge et de la Seine, dans le terrain délimité aujourd'hui par les 2 rivières et les rues Notre-Dame et Thibault. Depuis 1988, il pense détenir la preuve que Louis Riel est né sur ce terrain, chez ses grands-parents. Il est prêt à se battre pour que ce terrain reste en libre accès : «Si on voulait changer le règlement qui le protège, j'embarquerais dans la bataille.»

Après le départ de Maurice Prince à la retraite, le nom de son successeur ne sera connu qu'à l'automne prochain. En attendant, le conservateur Philippe Mailhot conduit le musée.

Pour sa retraite, Maurice Prince projette d'entretenir sa passion pour les objets de valeur en faisant de la lutherie : «Si la santé est bonne, je vais passer plusieurs années à fabriquer des instruments de musique. J'ai déjà fait des instruments qui ont reçu une bonne appréciation, même de Yehudi Menuhin. Mon gros projet est de faire un quatuor complet pour le présenter à un concours en Europe.»

Philippe DESCAMPS

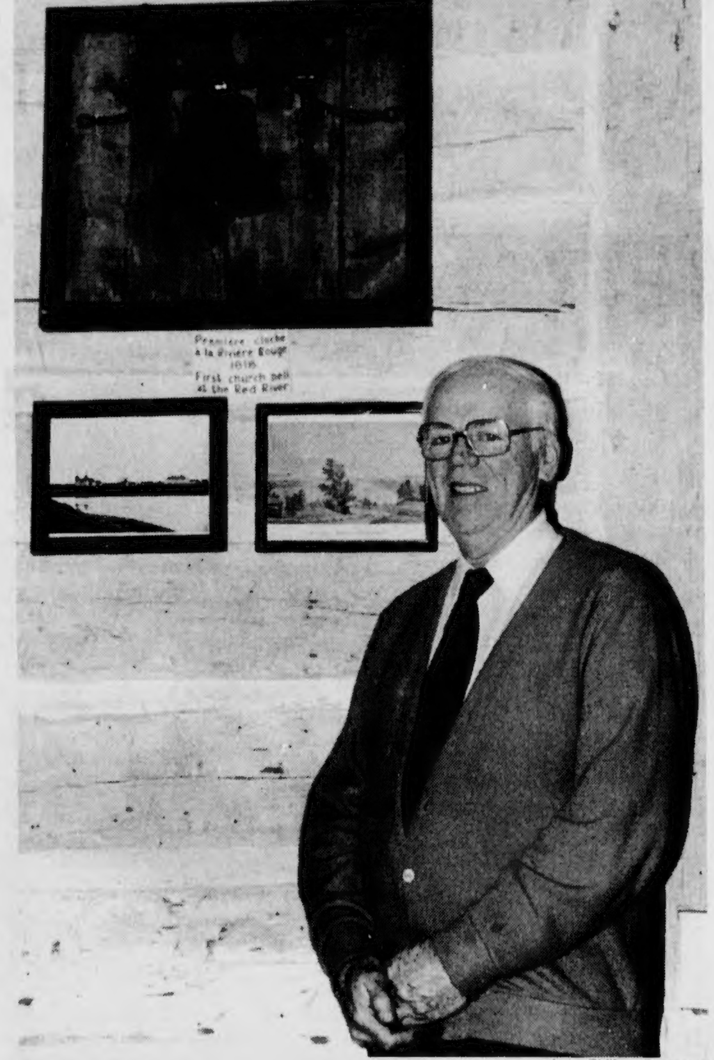


photo: Philippe Descamps

Maurice Prince avec la première cloche du Manitoba qu'il a redécouverte dans le musée.

Les trésors cachés du Musée

Parti à la recherche d'objets rares des débuts de la colonisation, Maurice Prince est fier d'avoir déniché des merveilles au sein même du musée, déjà plus ancienne bâtisse de Winnipeg.

Maurice Prince avait remarqué dans une lettre adressée par Mgr Provencher à Mgr Duplessis la mention d'une cloche d'une quinzaine de livres fondue en 1818.

Le musée, ancienne demeure des Soeurs Grises, comportait une cloche d'un poids proche de celui mentionné dans la lettre de Mgr Provencher. En fouillant dans les chroniques des soeurs, Maurice Prince pense avoir trouvé la preuve que la cloche installée en 1847 pour rythmer la journée des soeurs leur a été donnée par Mgr Provencher.

Lectures

SPECIAL ROMANS

Enfances blessées, de Anne Tolstoi.

La petite Livvie est incapable de lire. Sa mère, la très belle et élégante Cornelia Fuller, la conduit chez un psychiatre pour enfants. Là, on finit par se rendre compte que ce blocage intégral est dû à une peur. Mais laquelle? Intéressant roman.

(Éd. Flammarion, 1989)

Nénuphar, de Ella Cara Deloria.

Au début du XIXe siècle, aux États-Unis, Nénuphar, une Indienne Sioux, raconte sa vie parmi son peuple. Un roman historique dans lequel on y retrouve les détails de la vie des Sioux. Document à lire sans tarder.

(Éd. l'Étincelle, 1989)

Secret de famille, de Irène Frain.

Nous avons tous un squelette caché dans un placard. C'est ce qui se passe dans ce roman. Un célèbre musicien, Lucien Dolhman, découvre un album de photographies ainsi que des lettres qui lui révèlent un passé méconnu de sa grand-mère qu'il croyait orgueilleuse et frivole. Ce passé contient bien des secrets.

(Éd. Iclattes, 1989)

L'été éclaté, de Inès de Kertanguy.

Victoire, âgée de seize ans, revient dans la propriété de sa grand-mère, à la campagne. Là, elle se remémore son enfance avec Quintin, son cousin disparu et tant aimé. Pourtant, la vie est plus forte que les souvenirs. Elle reprend le dessus. Livre poétique et superbe.

(Éd. du Rocher, 1989)



Un roman à lire sans faute.

Belle-Ombre, de Flora Groult.

Judith est une Française qui vit sa jeunesse durant la Deuxième Guerre mondiale. Un jour, elle va rencontrer un inconnu dont elle ne connait pas le nom et qu'elle va appeler Belle-Ombre. Son souvenir va la poursuivre. Dans ce roman, les premiers émois d'une jeune fille se mêlent aux horreurs de la guerre. Très, très beau livre.

(Éd. Flammarion, 1989)

L'eau dans l'encrier, de Jean-Robert Sansfaçon.

Voilà un roman qui est la plus agréable surprise de l'année. Simon Léger est un journaliste québécois. Il est père d'une jeune fille moderne et indépendante et l'amant d'une vétérinaire de campagne. Cette histoire est bien ordinaire, allez-vous penser. Il n'en est rien. Il s'agit d'un livre plein d'humour et superbe. À lire sans faute, vous serez emballés.

(Éd. Quinze, 1989)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

FOLKLORE

• ***A Festival of Holiday Traditions***, le 7 janvier au Foyer du Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert). Programme ukrainien avec tissage du blé (12h30 à 14h) et démonstration de cymbalum (14h30 et 15h10).

CINÉMA

• ***Rétrospective Bergman***, du 5 janvier au 4 mars, au Musée des Beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial). Quatre films du grand metteur en scène suédois seront projetés les 5 (Three Strange Loves), 6 (Secrets of Women), 7 (A Lesson in Love) et 11 janvier (The Seventh Seal) à 20h. Au total, une vingtaine des films d'Ingmar Bergman seront présentés d'ici le 4 mars.

• ***Dada on film***, le 10 janvier à 19h30, au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial). Le dadaïsme, mouvement précurseur du surréalisme, ne s'est pas exprimé uniquement sur les toiles, mais aussi sur les écrans. Deux films seront diffusés le 10: Entr'Acte (1924) et Europe After the Rain (1978), qui retrace l'aventure dadaïste. D'autres films dadaïstes seront projetés le 17 janvier.

• ***21e Tournee of Animation***, des films d'animation de Hongrie, Suisse, Angleterre, etc. A la Cinémathèque (100, rue Arthur), à partir du 4 janvier à 19h30 et 21h30.


photo: Bernard Bocquel

Lizanne Lachance au CCFM le 5.

CHANSON

• ***Lizanne Lachance*** est l'artiste invitée du Foyer, le 5 janvier au CCFM.

ENFANTS

• ***Fossil Factory***, un atelier pour enfants le 5 janvier au Musée des Beaux-Arts, de 13h à 14h 30. Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à fabriquer des fossiles en plâtre et en argile.

EXPOSITIONS

• ***Images de femmes***, représentations de la femme dans la société contemporaine (toiles, sculptures et photographies). Une sélection d'oeuvres des années 60 à aujourd'hui au Musée des Beaux-arts, jusqu'à la fin janvier.

THÉÂTRE

• The Glass Menagerie, de Tennessee Williams, présentée par le MTC Warehouse (angle Rupert et Lily) jusqu'au 13 janvier.

EXPOSITIONS

• ***Colors and Texture***, sérigraphies de Gertrude Maartense. A la galerie Medea (132, rue Osborne), jusqu'au 14 janvier.

CONCERTS

• ***Masterworks no. 5***, présenté par l'Orchestre symphonique de Winnipeg les 12 et 13 janvier à 20h, à la salle du Centenaire (555, rue Main). Au programme: concerto pour violon de Beethoven interprété par le Français Augustin Dumay, concerto pour orchestre de Bartok et une oeuvre du Canadien Couture.

Hanover-Taché

Classement général
(au 2 janvier 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	13	1	0	26
Sainte-Anne	12	2	0	24
I-d-Chênes	5	8	0	10
Landmark	4	6	0	8
Steinbach	3	13	0	6

Division Sud

	G	P	N	T
Grunthal	11	4	0	22
Saint-Malo	9	5	0	18
La Broquerie	5	9	0	10
Saint-Pierre	4	8	0	8
Mitchell	3	11	0	6

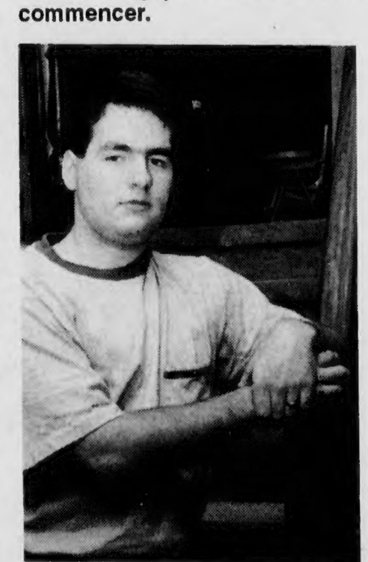
Classement individuel
(au 2 janvier 1990)

	B	P	T
Marc Nault *Sainte-Anne*	14	29	43
Kevin Penner *Sainte-Anne*	17	22	39
Denis Trudel *Saint-Malo*	16	19	35
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	13	22	35
Larry Skoleski *Niverville*	21	12	33
Ron Davies *Sainte-Anne*	17	15	32
Dean Gerrie *Sainte-Anne*	5	27	32
Brent Stoesz *Steinbach*	15	12	27
Jules Enns *Sainte-Anne*	9	18	27
Gilbert Dubé *La Broquerie*	13	11	24

Des retraités de Saint-Pierre-Jolys reviennent à la patinoire

Les trois saisons de la Hanover-Taché

Serrez vos cadeaux. Brûlez votre arbre de Noël. Oubliez que la saison régulière de la Ligue Hanover-Taché a commencé en novembre 1989. On est maintenant en janvier. Le vrai hockey peut maintenant commencer.



Archives La Liberté

Jacques Lévesque, à la retraite il y a deux mois, aujourd'hui de retour sur la patinoire. «Quand Jacques est revenu, ça a débouché», explique Gilbert Lahaie des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. «Une couple d'autres ont décidé de revenir».

Jacques Lévesque, Robert Bérard et sans doute Normand Hébert ont décidé de jouer pour les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. Leur retraite, annoncée en novembre, vient de se terminer.

«C'est des bonnes nouvelles», lance Gilbert Lahaie, l'un des responsables des Canadiens. «Avant ça, on était une équipe très, très jeune avec des gars de 16, 17, 18 ans. On est pas mal fier de la façon qu'ils jouaient.»

«Mais ça commençait à être un peu frustrant pour les joueurs comme Robert Rioux et Barry Rochon. Nos jeunes ont du talent. Mais ils manquent d'expérience».

«On ne sera pas la seule équipe qui va voir des vétérans revenir. L'an dernier, la même chose était arrivée à Grunthal et l'équipe n'était plus reconnaissable.»

Comment expliquer ce phénomène? «30 parties en quatre mois, c'est du travail à plein temps! Tu prends les gars qui sont à la mi-vingtaine. Ils ont une job, ou ils sont aux études. La saison est trop longue. Ça les décourage».

«Il y a vraiment trois saisons dans la ligue Hanover-Taché. Avant Noël, après Noël et les séries éliminatoires. Le classement dans chaque division est pas mal réglé maintenant. Sauf pour les 3e et 4e places. Là, il s'agit de s'améliorer jusqu'aux séries éliminatoires.»

Bien qu'il soit content que trois vétérans soient de retour, Gilbert Lahaie s'inquiète quand même. «Ça me dérange un petit peu. La saison régulière perd de l'importance. Les partisans n'en ont pas pour leur argent durant la moitié de la saison. Il vaudrait mieux jouer moins de parties et jouer du meilleur hockey».

Lucien CHAPUT

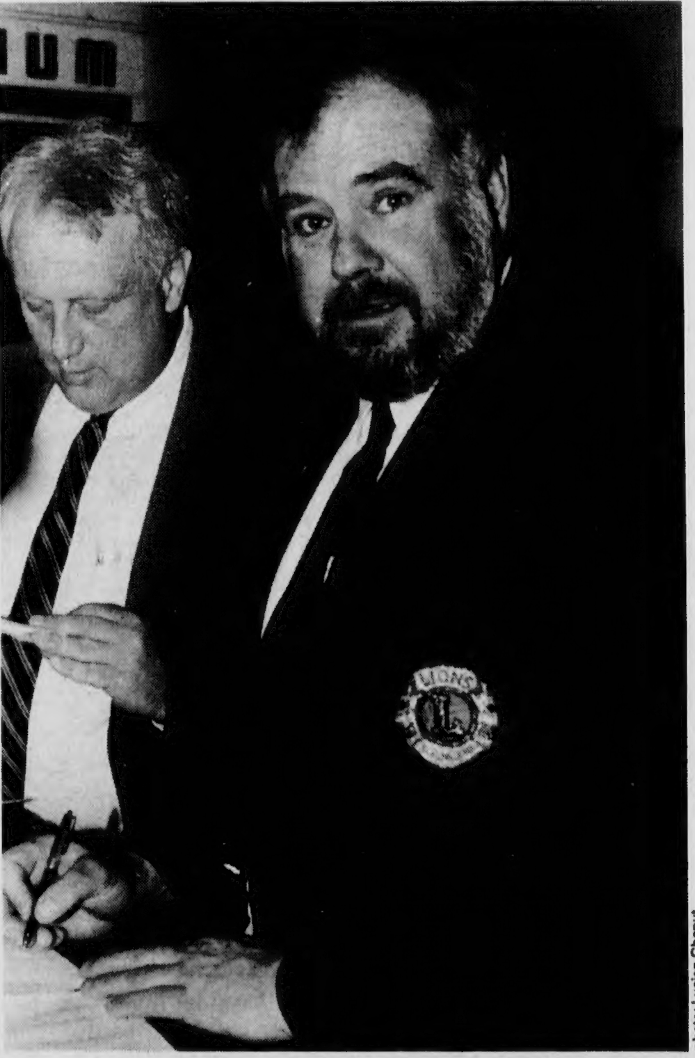


photo: Lucien Chaput

John Anderson (à droite), président de la Ligue Hanover-Taché. «Niverville a un nouvel entraîneur et ça fait toute la différence. Maintenant, il faudrait qu'ils perdent une couple de parties. Ils commencent à être un peu trop baveux!»

Les Jets ont un système pour la rondelle

Explications d'une saison inattendue

Gardez vos préparatifs de défilé pour plus tard. Même s'il y a déjà de quoi célébrer cette année à Winnipeg. Les Jets, dans la plus forte division du circuit, se débrouillent très bien, merci!

On ne parle plus autant des North Stars ni des Rangers ces temps-ci. Après des débuts de saison bruyants, ils dégringolent au classement et leurs manchettes se font oublier.

Entre-temps, la Ligue prend conscience du travail des Jets. Il y a même Don "Grapes" Cherry qui s'en mêle en couvrant nos préférés de louanges à la télévision nationale. Même les joueurs ont pris note de ces commentaires après leur récente victoire contre Edmonton.

Les attentes pour la campagne 89-90 étaient limitées. Les joueurs prenaient un ton optimiste avant la saison, plutôt qu'un ton confiant. Les Jets et leurs partisans ne voulaient pas être déçus encore une fois.

Trois mois plus tard, les Jets de Bob Murdoch se frottent encore avec les gros garçons de la division Smythe. Au point où ce sont les Jets qui détiennent la meilleure fiche à l'intérieur de leur division. Voilà de quoi se réjouir pour les séries.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Le système de «Mud»

Alors comment expliquer tout ce bonheur, quand on sait pourtant que Dale Hawerchuk connaît un début de saison plutôt lent. Et qu'à part Steen et Ellett, les Jets semblent jouir d'aucune vedette. D'où viennent les victoires?

Ce qui se produit, c'est que le club de Winnipeg a un système, une première depuis le départ de Tom Watt. Les photographes se réjouissent de voir que les attaquants des Jets amènent avec eux la rondelle en traversant la ligne bleue, au lieu de la lancer dans le coin.

Mais les deux plus importantes surprises figurent sur les deuxième et troisième trio. Les pièces semblent interchangeables, mais le résultat est de première ordre. McLlwain, Fenton, Kumpel, MacDermid et compagnie exécutent des affaires impressionnantes.

Ces précisions apportées, soulignons que le vrai test s'en vient pour les Jets: 21 matchs en 42 soirs. Les pratiques se feront de plus en plus rares. On verra si le système de "Mud" Murdoch est bien appris.

Les Jets ne seront tout probablement pas au sommet de la division au début d'avril. Leur talent ne rivalise toujours pas avec celui des Oilers ou des Flames. Mais c'est la genre d'équipe qui peut inquiéter les grosses équipes.

Ils savent ce que ça prend pour les vaincre. Il s'agit maintenant de s'en rappeler lorsque cela vaudra vraiment la peine.

Steinbach: la grande déception de John Anderson

Les saisons de la Hanover-Taché se suivent et se ressemblent. Du moins, c'est ce que constate John Anderson, le président de la Ligue Hanover-Taché.

«On a eu quelques problèmes au début de la saison», concède le résidant de Niverville. «Mais on en a toujours au début de chaque saison.»

«Lorsqu'on a décidé d'accepter l'équipe d'Ile-des-Chênes, on pensait vraiment que l'équipe serait composée de joueurs de la place. Ce qui n'a pas été le cas». Résultat: Lorette disparaît.

«Ma grosse déception cette année, c'est Steinbach. Je ne comprends vraiment pas ce village. C'est la grosse communauté du sud-est et c'est la communauté où il y a le moins de support. Personne n'est fier de l'équipe».

«Tu prends le village de Saint-Pierre-Jolys comme exemple. Il n'a pas la meilleure équipe au monde. Mais la fierté est là.»

«Ce que ça prendrait à Steinbach, c'est Georges Friesen (gérant de l'équipe de Grunthal) pour une saison. Ça leur prendrait un gérant qui prend le temps de parler aux joueurs, de leur inculquer un peu de fierté».

L.C.

SOCIÉTÉ

Saviez-vous que...

On tue au foyer

Huit homicides sur 10 commis au sein d'une famille ont lieu dans la demeure de la victime ou du suspect. Voilà ce qui ressort d'une étude de Statistique Canada sur des données collectées entre 1974 et 1987.

Les données sur les homicides ont aussi un autre aspect tragique: les meutriers s'enlèvent souvent la vie aussitôt après avoir commis leur crime. De 1974 à 1987, 31% des hommes qui ont tué leur épouse et 24% de ceux qui ont tué leurs enfants se sont suicidés.

La plupart des victimes d'homicides au sein de la famille ont été tuées avec une arme à feu (37% des cas). Les autres ont été poignardées (23%), battues (21%) et étranglées ou étouffées (10%).

Selon la police, la consommation d'alcool ou de drogue était en cause dans quelque 30% des homicides impliquant des membres de la même famille.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Les changements historiques en Ukraine d'après Mgr Maxime Hermaniuk, métropolite de l'Église ukrainienne-catholique du Canada

La liberté humaine est toujours plus forte qu'aucune dictature

Mgr Maxime Hermaniuk, C.ss.R., métropolite de l'Église ukrainienne-catholique du Canada, a visité l'Ukraine en septembre 1989. C'était la première fois depuis son départ en 1938 qu'il a reçu la permission des autorités soviétiques de visiter son pays natal.

Nous avons rencontré le chef spirituel de l'Église ukrainienne-catholique du Canada, dont la résidence est à Winnipeg, le 23 décembre 1989, pour parler de son voyage, des changements en Ukraine et en Union soviétique.

• **Question:** ***Qu'est-ce qui vous a marqué le plus lors de votre voyage en Ukraine?***

• **Mgr Hermaniuk:** «J'étais en Ukraine du 10 au 19 septembre 1989. J'ai eu l'occasion de rencontrer certains évêques, dont des confrères Rédemptoristes comme moi-même. J'ai assisté à ces messes qui ont lieu dans la rue».

«De 1946 jusqu'à aujourd'hui, l'Église ukrainienne-catholique était une Église clandestine. Nos biens avaient été saisis, nos prêtres et nos évêques emprisonnés ou exilés. Pendant 43 années de persécutions, sans évêque, sans prêtre, sans lieu de culte, elle a survécu.»

«Une grande manifestation a eu lieu le 17 septembre. De 150 à 200 000 personnes se sont réunies pour une messe dans la rue. Elles ont marché jusqu'à la cathédrale ukrainienne-catholique qui est encore en possession de l'Église orthodoxe-russe. C'était une manifestation vraiment significative: une Église condamnée a prouvé qu'elle était une Église vivante».

«Avec la glasnost et perestroïka, cette Église s'est montrée comme une Église très puissante, comme une vraie Église, comme l'Église des premiers chrétiens. Il y avait une hiérarchie secrète, avec des religieux, religieuses et prêtres ordonnés en secret. Cette Église se montrait comme une église vivante, apostolique et puissante».

«C'était vraiment émouvant. J'en avais les larmes à l'oeil. Ce n'était pas une prière de bouche, mais de coeur, de l'âme, d'être finalement libéré de cet esclavage, de ces humiliations morales et matérielles».

• **Question:** ***Avez-vous noté de grands changements entre l'Ukraine d'aujourd'hui et l'Ukraine de votre enfance?***

• **Mgr Hermaniuk:** «L'Ukraine est extrêmement riche. Elle devrait être le grenier à blé de l'Europe. Mais elle ne l'est pas. Il y a de la pauvreté. Les gens se considèrent comme esclaves. Personne ne veut s'occuper de la terre. Ce pays a été complètement négligé».

«Du point de vue spirituel, on sait que c'est le système qui en est responsable. Les gens sont découragés. Maintenant il faudrait refaire, ressusciter les forces de ce peuple en esclavage dans ce système».

«La seule force spirituelle, c'est la religion. Ils ont pu tout détruire, sauf la religion, l'Église, la foi des fidèles. Et c'est cela qui devient la force motrice du mouvement. Les gens demandent d'être traités comme des humains. La religion est devenue cette force de la renaissance politique, économique et culturelle.»

• **Question:** ***Que pensez-vous des changements qui se produisent en Europe de l'Est ces derniers temps?***

• **Mgr Hermaniuk:** «Dieu se sert de différentes personnalités pour arriver à ses buts. Le système communiste a été établi avec tellement de sacrifices: 7 000 000 d'Ukrainiens ont été affamés, condamnés, déportés. Maintenant ce système se montre invivable. C'est le chef des communistes qui démontre que le système n'est pas viable».

«C'est la Providence parce que humainement parlant, on ne peut pas l'expliquer. Et ces changements sont venus avec tellement de rapidité. Ce qui prouve que la question de la liberté humaine est beaucoup plus forte qu'aucun système de dictature. La dignité humaine doit toujours être respectée dans tous les régimes, dans toutes les situations».

> ***«C'est trop tard. Le monde a vu, a connu, les injustices du système»***

• **Question:** ***Que pensez-vous de Mikhaïl Gorbatchev?***

• **Mgr Hermaniuk:** «Pour que la glasnost connaisse du succès, il fallait à M. Gorbatchev cette force morale du monde catholique. M. Gorbatchev est assez malin pour voir ça. Il est un politicien assez fin, assez pragmatique qui ne recule devant rien».

«Le fait que c'est lui qui a encouragé les changements en Allemagne de l'Est, qui condamne maintenant l'ancien régime en Roumanie, qui condamne le communisme d'une façon tellement capitale, veut dire plus que n'importe quoi d'autre.»

«Le monde se rend compte que le système communiste n'est pas viable. Il y a juste trop de misères matérielles, de misères spirituelles, de misères politiques».

«Ce sont des changements sans retour en arrière. Le système communiste ne reviendra plus. Ce sytème est fini. Quand j'étais en Ukraine, certaines personnes avaient peur que si M. Gorbatchev était supprimé, les Stalinistes pourraient reprendre le contrôle. Mais c'est trop tard. Le monde a vu, a connu les injustices, les malfondements de ce système».

• **Question:** ***Quel rôle jouera l'Église ukrainienne-catholique dans l'avenir de l'Ukraine et de l'Union soviétique?***

• **Mgr Hermaniuk:** «Si l'Église ukrainienne-catholique a pu survivre une telle persécution féroce, cruelle et sans pitié pendant 43 ans et demeurer une Église vivante, organisée, apostolique, nous croyons que maintenant elle va se propager comme le feu».

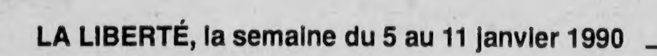
«La grosse majorité va revenir à notre Église, et surtout avec les nouvelles vocations, ce sera une Église florissante, dynamique et apostolique qui aura un rôle extrêmement important à jouer dans la vie matérielle, sociale, culturelle et politique de l'Ukraine et de l'Union soviétique».

«Elle jouera un rôle extrêmement important parce que c'est une force spirituelle, une force qui capte l'attention de tous ceux qui cherchent la vérité, les valeurs spirituelles et les valeurs au-dessus des soucis matériels de tous les jours».

Propos recueillis par Lucien CHAPUT

photo: Lucien Chaput

Mgr Maxime Hermaniuk, C.ss.R., le chef spirituel de l'Église ukrainienne-catholique du Canada.«L'homme restera toujours homme... Bien que notre société permette de tuer les gens les plus innocents, sans défense, notre système occidental démocratique est toujours le meilleur. C'est la lutte dans nos démocraties. Mais c'est une lutte de gens libres. On peut leur parler, on peut en discuter.»



Le Journal
des jeunes

Volume 1, no 9, Saint-Boniface (Manitoba)
du 5 au 18 janvier 1990 55¢

Editorial

L'année révolutionnaire

1989 aura bien été l'année de la révolution. Pas la Révolution française (qui a fêté ses 200 ans), mais la révolution des pays de l'Est.

Une révolution qui a commencé pacifiquement, au mois de novembre, lorsque le gouvernement est-allemand a décidé d'abattre le mur de Berlin, frontière symbolique entre le monde de l'Est et celui de l'Ouest.

La révolution s'est malheureusement tachée de sang lorsqu'elle a atteint la Roumanie. Des milliers de personnes sont mortes en quelques jours dans les combats de rues.

En l'espace de deux mois (novembre et décembre 1989) se sont déroulés les événements les plus importants pour l'avenir du monde depuis 1945.

Des événements qui remettent en cause la division entre pays communistes et pays capitalistes établie à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

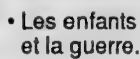
Sur quoi tout cela débouchera-t-il? Personne ne le sait. Une seule chose est sûre: nous n'en sommes qu'au début, et l'année 1990 promet d'être aussi passionnante que 1989.

Laurent GIMENEZ

Sommaire


2 Le monde
- Les Roumains n'ont plus faim.
- Visite surprise au Panama.
- L'Australie secouée.
- Interdit aux animaux.


2 Le Canada
- Lewis - Johnson: la bataille des records.
- Le premier casino.



3 Dossier
- Les enfants et la guerre.


4 Détente
- Les sports embrouillés.
- À vous de choisir.
- Histoire-mystère.
- Mlle Alapage.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).
Téléphone: (204) 237-4823.
Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.
Rédaction: Laurent GIMENEZ
Jeux: Janine TOUGAS
Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE
Production graphique: La Liberté
Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.



Le chef de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev. Photo: Presse canadienne

Monsieur 1989

Le chef de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a joué un très grand rôle dans les révolutions qui ont balayé toute l'Europe de l'Est en 1989.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde est dominé par les États-Unis et l'Union soviétique, deux immenses pays opposés par leur système politique et économique.

Les États-Unis sont un pays démocratique (les élections sont libres, il y a plusieurs partis politiques) et capitaliste (les entreprises appartiennent aux individus).

L'Union soviétique est au contraire un pays communiste dans lequel il ne peut y avoir qu'un seul parti politique et où la majorité des entreprises appartiennent à l'État.

Ces deux puissances sont alliées à d'autres pays qu'elles dominent. Les États-Unis sont au centre du bloc de l'Ouest, qui comprend par exemple le Canada et la Grande-Bretagne.

De l'autre côté, le bloc de l'Est est formé de l'Union soviétique et des pays communistes «satellites» qui l'entourent: Pologne, Roumanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Hongrie.

Depuis 1945, à chaque fois qu'un de ces pays satellites a menacé de quitter le bloc de l'Est, les Soviétiques ont envoyé leurs chars et leurs soldats pour «rétablir l'ordre». C'est ce qui s'est passé en Hongrie en 1956 et en Tchécoslovaquie en 1968.

Mais le leader soviétique depuis 1985, Mikhaïl Gorbatchev, a décidé que les pays du bloc de l'Est avaient le droit de choisir eux-mêmes leur destin.

Encouragés, les habitants de tous ces pays se sont révoltés contre leurs gouvernements. Dans certains cas, ils ont pris le pouvoir (en Roumanie); dans d'autres, ils ont obligé le gouvernement à promettre des élections libres en 1990, ce qui risque de mettre fin au communisme dans certains de ces pays.



Une manifestation en Tchécoslovaquie. Photo: Presse canadienne

L'actualité dans le MONDE

EN BREF

Thaïlande

Des valises de lézards

Un commerçant japonais a été arrêté à l'aéroport de Bankhok, en Thaïlande, alors qu'il s'apprêtait à envoyer clandestinement au Japon 300 petits lézards et petites tortues qu'il avait cachés dans quatre valises. La plupart des petites bêtes étaient bâillonnées pour qu'elles ne fassent pas de bruit.

Allemagne de l'Est

Le mur de Berlin en vente

Une compagnie est-allemande a pris en charge la vente des morceaux du mur de Berlin, qui a été détruit le 9 novembre. Les profits seront versés à des associations humanitaires. Déjà, des milliers de morceaux ont été vendus aux touristes comme souvenirs par des compagnies étrangères ou des individus. Le prix des morceaux variait, selon la taille, de 7$ à 74$.

Les Roumains n'ont plus faim

Depuis que la révolution a éclaté en Roumanie, les gens peuvent à nouveau manger à leur faim, ce qui ne leur était pas arrivé depuis des années.

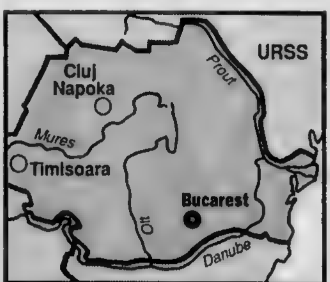


Carte: Gilbert Painchaud

La révolution roumaine a débuté le 15 décembre, lorsque des milliers de personnes ont manifesté contre le gouvernement à Timisoara, une ville à l'ouest du pays.

Le président roumain, Nicolae Ceaucescu, a donné l'ordre à l'armée de tirer sur les manifestants, et il y a eu des milliers de morts. Finalement, l'armée roumaine s'est mise du côté de la population et le président Ceaucescu a été fusillé avec sa femme Elena.

Le nouveau gouvernement roumain a promis d'organiser des élections libres (tous les partis pourront y participer) au mois d'avril. Cela signifie la fin du système communiste (un seul parti politique), qui est en place en Roumanie depuis 1947.



ROUMANIE Carte: Gilbert Painchaud

Le nouveau gouvernement a également supprimé le rationnement alimentaire qui était imposé à la population depuis des années. Pour se procurer de la nourriture, les gens devaient présenter aux magasins une carte de rationnement qui ne leur donnait droit qu'à une quantité limitée de nourriture.

Le président Ceaucescu avait mis en place ce système de rationnement parce qu'il voulait que la nourriture produite en Roumanie soit exportée vers des pays étrangers pour rembourser la dette roumaine.

Visite surprise au Panama

Le Panama, qui a été envahi par l'armée américaine le 20 décembre, est un pays très important, économiquement et militairement, pour les États-Unis.

Le président américain, George Bush, a décidé d'envoyer ses soldats pour qu'ils attrapent l'ancien chef du Panama, le général Noriega. Celui-ci est accusé de trafic de drogue et les Américains voudraient le juger aux États-Unis.

Depuis 1903, les Américains contrôlent directement le canal de Panama, une voie d'eau qui permet aux bateaux de passer de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique sans avoir à faire le tour de l'Amérique du Sud.

Si le canal de Panama était fermé, les bateaux devraient naviguer une vingtaine de jours en plus pour passer d'un océan à l'autre. Le canal est donc très important pour l'économie américaine, et il le serait encore plus en cas de guerre.

En 1978, les États-Unis et le Panama ont signé un accord pour que le contrôle du canal soit confié, à partir du 1er janvier 2000, au gouvernement du Panama à la place des États-Unis.



Carte: Gilbert Painchaud

L'Australie secouée

Un tremblement de terre a fait neuf morts et une centaine de blessés en Australie il y a quelques jours.

Les dégâts les plus importants ont eu lieu à Newcastle, une ville à l'est du pays. Il y a déjà eu des tremblements de terre (on dit aussi séismes) en Australie, mais c'est la première fois qu'ils font des victimes.

L'actualité au CANADA

EN BREF

Manitoba

La patrie des loups gris



Les seuls vrais loups gris de l'Amérique du Nord se trouvent peut-être au Manitoba, plus exactement dans le parc national du mont Riding, au nord-ouest de la province. Des analyses de sang ont en effet montré que, contrairement à leurs frères des autres provinces et des États-Unis, les loups gris du mont Riding n'ont pas de sang de coyotes dans les veines.

Alberta

Les sapins recyclés

Edmonton, la capitale de l'Alberta (une province de l'ouest du Canada), est la première grande ville canadienne à recycler ses arbres de Noël. Les quelque 50 000 sapins vendus ce Noël à Edmonton seront récupérés durant la deuxième semaine de janvier et transformés en petits bouts de bois.

Johnson-Lewis: la bataille du record

Les responsables de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) ont un casse-tête à résoudre: le coureur canadien Ben Johnson doit-il oui ou non être considéré comme l'homme le plus rapide du monde?

Aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988, Ben Johnson a été sacré l'homme le plus rapide du monde en parcourant le 100 mètres en 9 secondes 79 centièmes (9"79).

Mais on s'est aperçu ensuite qu'il avait triché en prenant des stéroïdes anabolisants, une drogue qui développe les muscles et rend les athlètes plus forts et plus rapides.

Son record a été aussitôt annulé, et c'est l'Américain Carl Lewis qui a été déclaré vainqueur (il était arrivé deuxième à Séoul avec 9 secondes 92 centièmes).

Mais un an auparavant, à Rome, Ben Johnson avait déjà réalisé le record en parcourant le 100 mètres en 9 secondes 83 centièmes. Et il n'avait pas pris de stéroïdes puisque les tests qu'on lui avait fait passer s'étaient révélés négatifs.

Alors, Carl Lewis ou Ben Johnson? Il se peut que la FIAA choisisse une solution de compromis en retenant le chiffre du record (9"83) sans citer le nom de Ben Johnson dans son livre des records.


Ben Johnson: c'est moi ou c'est pas moi? Photo: Presse canadienne


Un jeu de cartes très courant dans les casinos: le Black Jack.

Winnipeg, cité des jeux

Le premier grand casino permanent du Canada a ouvert ses portes il y a quelques jours à Winnipeg.

Les gens peuvent venir y jouer à toutes sortes de jeux qui leur permettront de gagner de l'argent (ou d'en perdre). Outre les jeux de cartes et de roulettes, on y trouve 175 machines à sous.

Le Crystal Casino a été installé dans l'hôtel Fort Garry de Winnipeg. Le gouvernement du Manitoba, qui est le propriétaire du casino, a dépensé 5 millions de dollars pour l'ouvrir. Les bénéfices (on espère 10 millions de dollars annuellement) serviront à financer les hôpitaux du Manitoba.

Interdit aux bêtes

Si vous possédez un zèbre, des crocodiles, un gorille ou des éléphants, évitez la ville de Keewatin, en Ontario. Vous n'y seriez pas bien reçu.

Il y a quelques semaines en effet, le conseil municipal de Keewatin a voté une loi interdisant à tout animal exotique d'entrer dans la ville.

L'affaire a commencé lorsqu'un habitant de Keewatin, Dave Lind, a décidé d'installer un puma (une sorte de grand chat sauvage) chez lui. Les voisins, effrayés, ont alors rédigé une pétition demandant au conseil municipal d'agir.

Quant à David Lind et son puma, ils sont allés vivre dans une autre ville.

Les enfants et la guerre



Photo: Presse canadienne

Entre les combattants, heureusement, il y a les sauveteurs.

Dans les pays où les gouvernements se comportent violemment avec la population, les enfants sont parfois victimes des mêmes abus que les adultes. Ils peuvent être mis en prison, torturés et même tués.

Ces crimes contre les enfants sont commis par des pays du monde entier, sur tous les continents. Ils ont surtout lieu lorsqu'un pays est en guerre, soit contre un autre pays, soit contre une partie de sa propre population (c'est ce qu'on appelle une guerre civile).

Que fait-on aux enfants?

En Afrique du Sud, des milliers d'enfants, depuis 1985, ont été mis en prison pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines. Ils ont été arrêtés parce qu'ils manifestaient avec des adultes contre le gouvernement sud-africain.

Beaucoup d'entre eux ont également été torturés. On les a battus et on leur a fait du mal pour les obliger à donner des renseignements et parfois pour aucune raison.

En Palestine (une région du Moyen-Orient), des dizaines et peut-être même des centaines d'enfants ont été tués par les soldats israéliens ces dernières années. Les victimes sont des jeunes Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et à Gaza, deux territoires occupés par Israël (un pays voisin) depuis 1967.

Ces jeunes se révoltent contre cette occupation en jetant des pierres contre les soldats israéliens (c'est «l'Intifada», ce qui signie «révolution des pierres» en arabe). Pour se défendre, les soldats leur tirent dessus avec des balles.

Pourquoi les enfants?

Souvent, les enfants blessés ou tués par des policiers ou des soldats sont simplement victimes du hasard. Dans un pays en guerre, n'importe qui peut-être atteint. Les enfants ne sont pas mieux protégés que les adultes.

Mais parfois, les gouvernements se servent des enfants pour atteindre leurs buts. Si le pays est en guerre civile, le gouvernement peut emprisonner et torturer des enfants pour obtenir des renseignements ou pour faire peur à la population.

Dans certains pays, des enfants peuvent être utilisés comme soldats dans une guerre. Cela arrive surtout lorsque la guerre est très longue et très meurtrière, et qu'il n'y a plus assez d'adultes pour combattre.



Photo: Presse canadienne

Au Liban, où la guerre civile fait rage depuis plus de 10 ans, les enfants n'échappent pas à la loi des armes.

Qu'en pensez-vous?



A votre avis, de quelle façon pourrait-on éliminer, ou au moins limiter, les guerres dans le monde?

Envoyez-nous vos réponses au plus vite en indiquant votre nom, celui de la ville ou du village où vous habitez, et le nom de votre école.

Une partie des réponses reçues sera publiée dans un prochain numéro du Journal des jeunes.

Envoyez vos réponses AVANT LE 25 JANVIER 1990 à:

Le Journal des Jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface
(Manitoba) R2H 3G9

En Amérique aussi

Il existe six pays dans le monde où le gouvernement a le droit de condamner à mort des mineurs (des jeunes qui ne sont pas encore considérés par la loi comme des adultes).

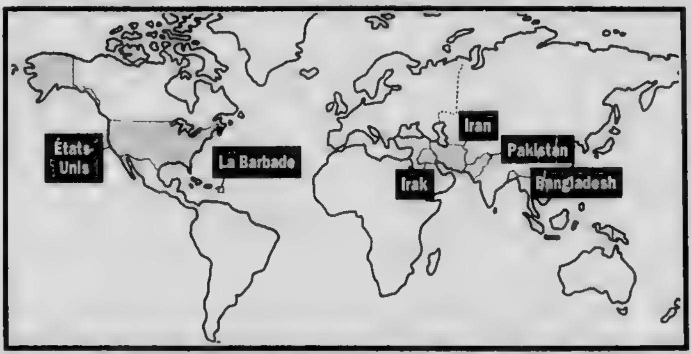
Ces pays sont: l'Iran et l'Irak (au Moyen-Orient), le Bangladesh et le Pakistan (en Asie), la Barbade (une petite île des Antilles) et les États-Unis d'Amérique.

Dans tous les autres pays, tuer un enfant est contraire à la loi. On considère qu'un mineur qui accomplit un crime grave (un meurtre par exemple) ne peut pas être condamné à mort.

Pour deux raisons: parce que les mineurs sont généralement moins responsables de leurs actes que les adultes; et parce qu'ils peuvent plus facilement être réhabilités (réhabitués à vivre normalement en société).

Aux États-Unis, en avril 1989, il y avait 27 prisonniers condamnés à mort pour des crimes qu'ils avaient fait quand ils avaient moins de 18 ans.

Dans le même pays, en 1985 et 1986, trois prisonniers âgés de 17 ans ont été exécutés au Texas et en Caroline du Sud (dans le sud du pays).



Dans ces six pays, des mineurs peuvent être condamnés à la peine capitale.

La page détente

Les sports embrouillés

Débrouillez ces noms de sports:

1. el leybovlall
2. el kablablset
3. el ocersc
4. al itanoatn
5. el isk
6. el tusa ne genuolru
7. el atsu ne arutuhe
8. 'l quanititéo
9. el logf
10. el lugircn
11. el gapitane
12. el kecohy
13. el lotabfol
14. el sebablal
15. al soruec
16. el clemyisc
17. al ymatisgneuq
18. el udjo
19. el rékata



Ce sport bien connu figure parmi les sports à deviner.

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

Histoire-mystère

La paresseuse

Le professeur a donné une demi-heure de temps libre et chaque élève est occupé à faire ses devoirs, sauf Mariette.

«As-tu fini tes devoirs?», lui demande Suzanne. «Oh non, mais je préfère lire les romans-policiers, c'est beaucoup plus intéressant.» Paul ajoute: «Ce n'est pas si intéressant de faire ses devoirs le soir à la maison.»

Mariette rit. «Le soir à la maison, je regarde la télévision!» «Quand fais-tu tes devoirs?», demande Suzanne. «Jamais!», dit Mariette, «je raconte des histoires à mes parents et je raconte d'autres histoires au professeur.»

«Tu vas peut-être avoir des surprises désagréables quand ils vont se rencontrer la semaine prochaine et comparer leurs histoires», suggère Paul. «Quoi!!!» s'exclame Mariette. Suzanne explique: «Il y a une réunion avec les parents et les professeurs mardi prochain.»

«Hum, je dois travailler vite», annonce Mariette. Elle se rend au bureau du professeur et lui demande de signer une feuille blanche. Mariette explique au professeur qu'elle veut faire l'analyse de son écriture.

Le lendemain, Mariette arrive toute fière de son nouveau projet: «Regardez la belle lettre tapée que le professeur va envoyer à mes parents ce soir.»

le 1er novembre 1989

Chers Monsieur et Madame Ariller,

Il me fait plaisir de vous annoncer qu'il ne sera pas nécessaire d'assister à la réunion des parents et professeurs. Mariette est une des meilleures étudiantes de la classe et elle est toujours gentille avec les autres élèves. Je prévois qu'elle aura d'excellents résultats dans son test de math du 31 novembre. Vous devez être fiers de votre fille.

Aline Cuzuel

Paul et Suzanne reconnaissent la signature du professeur et ne disent rien. Plus tard, Paul chuchote à Suzanne: «Je pense que Mariette aura une mauvaise surprise ce soir!»

Pourquoi Paul pense-t-il que les mensonges de Mariette seront découverts?

À vous de choisir

1. Le nom Henri veut dire:

- ❑ maison de roi
- ❑ cabane de bûcheron
- ❑ hutte de castor

2. Le nom Irène veut dire:

- ❑ guerre
- ❑ paix
- ❑ mariage

3. Le nom Jean veut dire:

- ❑ rusé
- ❑ habile
- ❑ gentil

4. Le nom Louise veut dire:

- ❑ gloire de bataille
- ❑ paix qui endure
- ❑ épée qui perce

5. Le nom Martin veut dire:

- ❑ guerrier
- ❑ seigneur
- ❑ fils de roi

6. Le nom Nadia veut dire:

- ❑ gentillesse
- ❑ noblesse
- ❑ espérance

Réponses

À vous de choisir

1: maison de roi; 2: paix; 3: gentil; 4: gloire de bataille; 5: guerrier; 6: espérance;

Histoire-mystère

Dans sa lettre, Mariette mentionne le test de math du 31 novembre. Il n'y a pas de 31 novembre.

Les sports embrouillés

1:le volleyball; 2:le basketball; 3:le soccer; 4:la natation; 5:le ski; 6:le saut en longueur; 7:le saut en hauteur; 8:l'équitation; 9:le golf; 10:le curling; 11:le patinage; 12:le hockey; 13:le football; 14:le baseball; 15:la course; 16:le cyclisme; 17:la gymnastique; 18:le judo; 19:le karaté.

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie









Janvier 1990

Supplément à La Liberté du 5 au 11 janvier 1990.

SAINT-VITAL

Des solutions au manque de place?

Le public aura la possibilité d'assister le 11 janvier à une réunion de la commission scolaire de Saint-Vital déterminante pour l'avenir de la division (à partir de 19h30 au 900 Chemin St.Mary).

Les commissaires devront se prononcer sur le plan de cinq ans, dont l'un des principaux objectifs est de trouver de la place pour les étudiants d'immersion toujours plus nombreux.

A la rentrée 1990, deux écoles supplémentaires seront disponibles pour les étudiants d'immersion de la 5e à la 7e années: l'école Norberry, désertée depuis la fin décembre 1989 par ses étudiants de la 7e à la 11e années (dès le 8 janvier, ils emménageront dans le nouvelle école Jeanne-Sauvé); et l'école Glenwood, aujourd'hui uniquement anglaise, mais qui se doublera l'an prochain d'un aile immersion totalement indépendante (il y aura deux administrations; seul le gymnase sera commun aux deux programmes).

L'une des questions cruciales à laquelle devront répondre les commissaires le 11 janvier est: qui, des étudiants d'immersion de Varennes, Marie-Anne Gaboury et Saint-Germain, sera relogé dans les nouvelles écoles?

Norbert Philippe, directeur général adjoint à Saint-Vital, souligne que la commission scolaire n'est pas au bout de ses peines. Les prévisions annoncent un manque de place pour l'immersion dès 1992-93. La réunion du 11 apportera sans doute des réponses.

L.G.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **JULIA LAFOND**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, retraitée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er février 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de décembre 1989.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Les Éditions du Blé

sont à la recherche d'un(e)

responsable de l'administration

La personne sera responsable de:

- la surveillance des étapes de production;
- la mise en marché des publications;
- les relations avec les pigistes responsables du travail éditorial;
- les relations avec les auteurs et le public;
- l'administration générale de la corporation.

Le(la) candidat(e) devra travailler avec un conseil d'administration et utiliser un système d'ordinateur.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction: dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leurs références au plus tard le **15 janvier 1990** à:



Le Président
Les Éditions du Blé
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
(204) 237-8200

Entreprise de menuiserie industrielle

St-Malo (Manitoba).

Située entre la frontière des É.-U. et Winnipeg, cette entreprise génère des profits considérables qui peuvent être haussés. Peut employer de deux à dix (ou plus) ouvriers. Facilités de paiement seront accordées à personnes qualifiées.

L'Immobilière de St-Pierre
C.P. 339
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0.
1-433-7899.
FAX: 1-433-7621.

Nous avons accès à tous genres de commerces, entreprises, fermes, terrains de recréation ou à développer, résidences etc.

T'es en parenté avec qui, toi?



Christine, fille de Louise (née Freynet) et Claude Garand de Saint-Vital, née le 16 décembre 1989 à l'hôpital de Saint-Boniface.

Une petite soeur pour Daniel et Serge. Les grands-parents sont: Gérard et Dora Freynet de Sainte-Anne-des-Chênes et Roland et Gilberte Garand de Saint-Vital. Parrain et marraine: Guy et Ginette Courcelles.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Manitoba

Conseiller en Conciliation Familiale

Le Service de conciliation familiale fait partie de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine (Tribunal de la famille à juridiction intégrale) et offre des services sociaux centrés sur les enfants aux couples en instance de séparation et de divorce. Le titulaire sera chargé : de fournir au tribunal des rapports d'évaluation sur certains litiges en matière de tutelle, de garde d'enfants ou de droit de visite; de servir de médiateur aux familles qui ont des problèmes de garde ou de droit de visite; de conseiller les couples ayant des difficultés au cours d'une séparation ou d'un divorce afin qu'ils arrivent à une entente à court terme; de s'occuper, par roulement, de certains cas en dehors des heures normales de bureau; et d'informer les groupes et le public en général.

La préférence sera donnée aux candidats ayant une maîtrise ou un baccalauréat en service social ou une combinaison équivalente d'études et d'années d'expérience dans un domaine connexe. Bonne connaissance des méthodes de médiation familiale utilisées en cas de conflit. Compétences en matière de communication orale et écrite, d'orientation familiale, d'évaluation de cas portés devant le tribunal et de direction de groupe. Connaissance du développement de l'enfant, des ressources communautaires et du système judiciaire. La connaissance du français ou d'une langue autochtone sera considérée comme un avantage. Les candidats devront avoir un véhicule. On tiendra compte de l'appartenance à un groupe visé par le Programme d'action positive. Les casiers judiciaires des candidats seront examinés.

Échelle de salaire: de 31 168$ à 43 216$ par année
N° de concours: 2899
Date de clotûre: le 22 janvier 1990
Adresse: Services à la famille Manitoba
Service des ressources humaines
270, rue Osborne nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V7

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Manitoba

Spécialiste de l'approvisionnement et de la commercialisation Bureau du Manitoba, Ottawa (Ontario)

La Province du Manitoba est à la recherche d'un spécialiste de l'approvisionnement et de la commercialisation pour le Bureau du Manitoba à Ottawa. La principale responsabilité du titulaire sera de travailler en collaboration avec les entreprises manitobaines, et pour le compte de celles-ci, en vue de l'obtention de contrats fédéraux, en fournissant son aide aux maîtres-d'oeuvre et aux sous-traitants. Le titulaire sera également chargé de faciliter des possibilités de développement commercial et d'investissement pour le Manitoba.

Le candidat idéal devrait avoir une connaissance approfondie du processus fédéral d'approvisionnement, des avantages et retombées économiques pour les entreprises manitobaines, ainsi que du secteur industriel et du secteur des services du Manitoba. La candidat devra faire preuve d'aptitudes de travail avec des haute fonctionnaires et des représentants du monde des affaires et devra être versé dans l'art des communications et des relations interpersonnelles. Il devra posséder un diplôma dans le domaine du génie ou du commerce, ou une formation et une expérience connexes. Le fait de parler couremment les deux langues officielles sera considéré comme un atout.

Contrat: à négocier
Échelle de salaire: Selon les compétences
Date de clotûre: le 15 janvier 1990
Adresser: Industrie, Commerce et Tourisme
Direction du personnel
155, rue Carlton, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

JOIGNANT LES TECHNOLOGIES

Imaginez-nous un milieu mu par le commerce, orienté vers le commerce et réunissant l'excellence technique à la pertinence commerciale. C'est ce qu'est aujourd'hui la Société de Recherche d'Énergie atomique du Canada limitée. Vous aimerez notre manière participative visible de diriger qui repose sur le principe de la communication à voies ouvertes. Les postes suivants sont disponibles actuellement:

Ingénieurs de conception et d'ingénierie de projets mécaniques

Ils (elles) seront chargés(es) des travaux de conception et d'ingénierie de projets à l'appui de la recherche, du développement des réacteurs et des services de construction. Leurs fonctions comprendront l'exécution d'études techniques, la rédaction de rapports techniques, la conception de systèmes de traitement, les appareils mécaniques, le matériel d'exploitation et les ouvrages de support. Ces activités demandent une grande variété d'aptitudes techniques et la liaison poussée avec les clients, ingénieurs-conseils, entrepreneurs et fournisseurs. **(Dossier N° 2041)**

Pour les postes en ingénierie de projets et conception mécanique, on demande un baccalauréat ès sciences (avec spécialisation) en ingénierie (génie mécanique) de préférence et l'admissibilité à la qualité de membre de l'Ordre des ingénieurs de la province du Manitoba. Au moins cinq ans d'expérience dans un milieu de conception et d'ingénierie de projets sont souhaitables.

Technologues de conception d'instruments

Ils (elles) seront chargés(es) de la conception et du dessin des systèmes de contrôle-commande, de mesure et de production d'électricité associés aux réacteurs nucléaires, installations d'essais et servitudes de bâtiments et d'établissement (ERNW). **(Dossier N° 2042).**

Concepteur(trice) / technologues de conception

Ils (elles) seront chargés(es) de la conception et du dessin d'éléments d'appareils, mécanismes et éléments de maintien de pression associés aux filières de réacteurs nucléaires et installations d'essais. Les concepteurs (conceptrices) expérimentés(es) aideront le chef de groupe à vérifier les dessins et documents à l'appui. **(Dossier N° 2043)**

Pour les postes en technologie, on demande un diplôme d'un établissement de technologie avancée reconnu (collège d'éducation populaire). On accepte les candidats(es) récemment diplômés(es) pour les postes subalternes; on demande plusieurs années d'expérience en conception pour les postes supérieurs.

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa, belle ville offrant logement et divertissement, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ces postes sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux. La maîtrise de l'anglais pour ces postes est essentielle.

"EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées".

Les personnes des deux sexes intéressées sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant les numéros de dossiers appropriés, avec:

Ann Portman
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de recherches
Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba)
R0E 1L0

Ann Portman
Personnel Officer
Atomic Energy of Canada Limited
Whiteshell Nuclear
Research Establishment
PINAWA, Manitoba
R0E 1L0



Énergie atomique du Canada limitée **Atomic Energy of Canada Limited**

"L'ERNW est un lieu de travail où on ne peut pas fumer"

Témoignage

LAM, «LAMB OF GOD»

Comment oser dire, sans meurtrir ou trahir la réalité de ce qui s'avère être la plus belle histoire d'amour de notre vie? L'élan de notre coeur à vous la partager est plus fort que ce risque et il nous est bon de tenter, vous faire goûter un tant soit peu au coeur d'enfant de notre frère Lam.

Lam Korasak est décédé à notre domicile le 28 juillet dernier d'un cancer des os et du foie devenu généralisé. Il a été emporté à grande vitesse en l'espace de quelques mois. Lam était un réfugié du Laos âgé de 33 ans, arrivé au Canada en 1980, ayant vécu à Winnipeg tout ce temps.

Petit de taille, fortement handicapé physiquement, il souffrait d'une ataxie cérébrale, séquelle de la malaria contractée dans les montagnes marécageuses de son pays, alors qu'il luttait dans les forces de résistances contre les communistes. Il tremblait de tous ses membres, éprouvait de la difficulté à marcher et son élocution était pauvre et laborieuse, ce qui ne l'a jamais empêché d'apprendre l'anglais et une bonne dose de français.

À le voir, Lam ressemblait à un pauvre vagabond errant et désemparé. Mais, l'approcher, le connaître, nous a fait découvrir un être tout à fait spécial. N'en est-il pas ainsi pour chacun des enfants de Dieu lorsque l'on prend le temps de le regarder vraiment et de vivre un peu plus proche de lui? Il était simple, ouvert, déterminé, têtu à l'occasion, vulnérable, et il n'avait plus rien à perdre ayant déjà presque tout perdu!

Le 1er juillet 88, CANA (Centre d'Accueil des Nouveaux Arrivants) accueille, non sans forte réticence de la communauté catholique laotienne, ce petit homme craintif, mal en point, au passé douloureux, au présent plus qu'incertain, à l'avenir peu prometteur.

Lam était alors sans famille, sans ami, sans gîte, sans argent, sans réputation, renié par le siens et sans trop d'espérance. Il avait eu plein d'histoires avec les filles, l'alcool, la police et la justice.

En ce matin de fête nationale, c'est Jésus lui-même, pauvre et fameusement démuni, que je reçevais. Et c'est là que tout a commencé de mon aventure avec Lam. Aussitôt vu, aussitôt aimé, aussitôt adopté. Restait à lui demeurer présente tel qu'il était, et tel qu'il vivait. J'avoue que c'était un défi à ma patience et à mon coeur. Après quelques mois à CANA, Lam a dû quitter le centre à cause d'histoires du même ordre. Il part seul pour s'installer dans un appartement miteux de Saint-Boniface qui doit être démoli quelques mois plus tard.

Au coeur de ses déboires, Lam entretenait le désir de travailler et le rêve de faire venir sa famille au Canada. Une soeur habite le Laos et l'autre est réfugiée en Thaïlande. Mais sa condition et son état de santé de plus en plus précaire ont constamment mis son rêve en échec.

Le 15 avril 1989, ne pouvant continuer à demeurer seul, ayant vécu un amour trahi, devant quitter son appartement en raison du projet de démolition, notre ami Lam, à nouveau dans la rue, vient vivre avec nous. Nous attendons alors les résultats d'examens médicaux qui tardent à venir. Lam accuse une forte douleur au foie et au genou gauche depuis des mois. Il peut à peine encore marcher...

Le médecin qui le suit n'arrive pas à le prendre au sérieux: il le croit déprimé, en quête d'attention et parle de bursite... La douleur dure et s'aggrave. Combien de fois ne sommes-nous pas allés à l'urgence et avons ramené Lam à la maison sans plus. Longue attente doublée d'un humiliant et si frustrant: «Y'a rien là!» Le 28 mai, après avoir enfin changé de médecin, il est admis à l'hôpital général de Saint-Boniface et de là, tout se précipite. Enfin, on prend Lam au sérieux; il est pris en charge médicalement, mais il est trop tard... Au moins une dizaine de fois en ce triste dimanche,le répétera-t-il, comme une annonce de la passion qui vient: «It is too late!» Et c'est la dégringolade physique vers la mort et l'ascension de son être vers Dieu. Lam pouvait sembler ignorant et indifférent mais il était fin, intelligent et fort intuitif comme il nous le révélera tant de fois.

Je le revois encore! Les médecins nous avaient averties de la gravité de son état et du sombre pronostic qui pesait sur lui. Nous avions tenté de lui dire à quel point sa santé était ébranlée et malmenée... «I will eat Lao food, I'll be strong again and go to work!» nous répondait-il. Nous partions à ce moment pour une ballade en chaise roulante dans les parterres entourant l'hôpital. À la porte de l'ascenseur, comme si la réalité venait de le rejoindre, il lève la tête et avec des yeux incrédules et affolés par la peur, me demande: «It means I will die? I don't want to be dead!» Ce n'est que plus tard encore, que l'irréductible vérité s'est effondrée sur lui. La mort n'est pas si facile à laisser entrer chez soi... En sanglots, un matin, Lam m'appelle au bureau pour dire, les médecins sont passés... «I've got cancer. There is nothing to do. I will die!» Nous nous précipitons à son chevet... et pleurons avec lui. Et se creuse alors l'oeuvre étonnante et merveilleuse de purification et de transformation de l'être par la souffrance et l'imminence de la mort.

Vivre avec lui ce court temps d'apprivoisement et de préparation à mort fut bouleversant, exaltant et transformant. À coup sûr pour lui, mais d'une façon déterminante pour nous qui choisissons de l'accueillir à sa sortie de l'hôpital, le 14 juillet 1989, de le soigner et le lui être présente jusqu'à la fin. Nous l'installons dans la plus belle pièce de la maison, et nous ne désirons pour lui que le meilleur! À n'importe quel prix!

Ce sera un temps précieux de révélations pour tous. Le vécu s'illumine et illustre magnifiquement cette parole de l'évangile dans la vie de Lam:

«Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout-petits. Oui, Père, car tel a été ton bon plaisir.» Lc 10,21.

Alors que notre relation se creuse et que nous devenons de plus en plus frère et soeurs, Lam déclare que nous sommes son «home»! À chacune de nos visites à l'hôpital, il nous signalait: «I want to go home. When am I going back home?» Ce «Home» sur ses lèvres, comme il était chargé, lui qui ne connaissait que l'errance depuis l'âge de douze ans. Qu'il était émouvant cet homme au visage d'enfant qui désirait tellement rentrer à la maison! Profondément touchées, nous nous sommes surprises à regarder notre ensemble communautaire, notre maison avec un oeil et un coeur différents, plus sensibles aux dons reçus, émerveillées du tant de chaleur familiale et de reconnaissance. Nous étions et avions un «home!»

Lam avait quelque chose de très prenant: c'était son coeur d'enfant, offert à tous. Qui le rencontrait vraiment, en était saisi. Chacun était renvoyé à lui-même et invité à l'être plus encore. Il était tellement simple, direct, disponible et abandonné. Il accueillait sans réserve toute proposition, il exprimait son accord paisiblement et son désaccord avec fermeté. Il savait ce qu'il voulait et parvenait malgré les obstacles de communication à se faire comprendre.

Un jour, sorti de l'hôpital pour quelques heures, nous amorçons un temps d'échanges sur le sacrement du baptême qu'il souhaitait recevoir. Je vérifie son intention et sur un ton carrément impatient me répond: «I need, and I wait, and I wait, and I wait...!» Message assez clair, merci! «O.K. Lam, we will talk about it this afternoon and you will receive it tomorrow at the hospital.» Dans la même foulée, il rétorque: «NO! Here and now, at home! Why not?»

Quelques heures après, nous nous retrouvions une quinzaine de frères et soeurs canadiens et laotiens, dans «sa Maison», pour célébrer l'entrée de Lam dans la communauté chrétienne et se réjouir avec lui, d'être «enfant de Dieu». Touché profondément, notre petit frère s'est laissé pleurer... et nous aussi!

Étonnamment, il ne disait pratiquement jamais merci. Mais nous nous sentions comblées de sa reconnaissance quand à l'une ou l'autre reprise, il nous a dit, tout simplement: «What would I do without you?... I would die!» Il semblait triste et songeur, souvent. Mais quand il souriait ou qu'il riait, ses yeux et son corps s'animaient, et la terre entière en était illuminée. C'était un moment fugace mais très spécial, comme un grand cadeau!

Lam avait le don, sans en avoir lui-même la moindre idée, de nous plonger au coeur de l'essentiel. Il suscitait l'amour en nous: un élan fort et inconditionnel, venu à bout de toutes les difficultés d'une telle situation. Un amour contamment renouvelé par Celui qui en est la source, et tellement plus fort que la fatigue, les veilles, le travail à continuer, les tâches de la maison, l'inquiétude, la responsabilité, et ce constant face à face avec la souffrance et la mort si proche...

Qu'il était fort et profond ce courant de vie où circulait entre nous une énergie pleine de douceur, de silence, de vérité, d'impuissance, de tendresse... lors de certains échanges à l'hôpital, lors du repas ou encore au moment du coucher.

Quand enfin cessait l'activité du jour et que doucement nous enveloppait le calme de la nuit, Lam nous invitait au recueillement. D'une manière si personnelle, sourdement mais fermement, il demandait «Pray!» ou silencieusement il plaçait ses mains l'une contre l'autre selon la manière laotienne de prier. «God you alone is powerful. We have no power... Give me your power...» Et ensemble nous entrions plus loin encore dans l'abandon à Dieu notre Père, de la réalité, telle qu'elle était... suppliant Jésus pour chacun de nous, «to let go!»

Lam a été brisé, broyé oserais-je dire! Le regarder vivre cette étape de sa vie où il est dépossédé de tout, à grands coups, chaque jour, c'est pour moi le témoignage le plus puissant, l'héritage le plus précieux qu'il m'ait laissé. Son silence, son endurance courageuse, sa patience dans la souffrance, son ouverture et son acceptation de ce qu'il avait à vivre sans jamais se plaindre ou s'indigner de son sort... Quelle force intérieure! Quelle docilité à l'oeuvre de Dieu! Quelle parole pour notre temps, pour ma vie!

En dépit de son humanité étonnée et à quelque part scandalisée: «I am too young to die. My family is not here yet!» disait-il souvent. Lam s'est laissé séduire, saisir et doucement glisse dans ce mouvement qui l'aspire vers l'Infini. En ce lieu de moi où par la grâce de Dieu, le lâcher prise et l'abandon total sont possibles, Lam m'a touchée.

Lui, qui trop souvent avait été utilisé et trahi, isolé et rejeté, en ces temps qui étaient les derniers, il devient homme de rassemblement. À cause de lui, avec lui se tissent de fortes connivences humaines d'où surgit la communion. Touchés au fond, dès leur première rencontre avec Lam, Pat assistant à l'Arche et Diane, soeur de Sainte-Croix, se joignent à nous et s'engagent pour être ensemble, l'espace humain et spirituel permettant à Lam de vivre son expérience. Ce noyau est entouré par les soeurs de Sainte-Croix du milieu, par la communauté des Maisons de croissance et de tous ceux et celles qui sont impliqués au centre CANA.

Leur prière nous porte et nous éclaire, leur visite injecte vie et encouragement, leur aide matérielle nous soulage et allège nos journées. Des frères et soeurs laotiens constituent avec nous, avec nous tous «sa communauté d'amour», comme nous appellera Georges, l'infirmier qui prend soin de Lam, durant le jour et dont la présence fut si bellement donnée et ajustée. Tellement seul toute sa vie, le voilà entouré et aimé par des dizaines de personnes.

Que dire de l'extraordinaire support reçu du personnel de l'hôpital et des différents services de soins à domicile? Leur collaboration fut indéfectible, leur présence très humaine, chaleureuse même.

Pour Lam c'était comme si, n'ayant que peu reçu durant sa courte vie, à la toute fin, tout lui était rendu de ce qu'il n'avait peut-être jamais osé imaginer ou espérer. Une grande famille avec plein d'attentions, de soins et tellement d'"amour gratuit! Bref, le Royaume de Dieu promis aux petits, une forte expérience de la Présence de Dieu au milieu de son peuple. Cependant, dans son coeur, Lam aspirait à plus encore! Il voulait vraiment «rentrer à la maison!» Il nous l'avait très clairement exprimé, quelques mois auparavant. Très déprimé à ce moment, il désirait mourir: «no one wants me here, no place to live. No work, nothing to do. I want to go and see God. Him, he will take me...!»

Il disait vrai. Dieu a entendu sa prière et l'a pris au sérieux. Désarmée par son dénuement, j'avoue que j'ai alors supplié que sa prière soit exaucée... Six mois plus tard, Lam n'était plus avec nous!

Encore conscient, tout doucement, un vendredi, à l'âge de 33 ans, s'est éteint notre frère Lam, «Fils bien-aimé du Père» et de ses frères et soeurs dans la foi.

Et nous demeurons... avec au coeur une déchirure traversée de lumière à cause de notre certitude qu'en Jésus ressuscité, enfin, il se repose, débordant de paix et de joie, Arrivé «chez lui» pour de bon et pour toujours... il nous attend!

En terminant, nous joignons le message de gratitude partagé lors de la célébration des funérailles de Lam, le dimanche avec la communauté laotienne.

MESSAGE DE GRATITUDE

Lam mon frère, Gisèle s'associe à moi pour te dire Merci du fond de notre coeur, de nous avoir laissés t'aimer et te servir.

Merci d'avoir crû en nous au point de nous faire tellement confiance que tu as déposé ta vie entre nos mains.

Merci de nous avoir permis de voir et de contempler l'enfant de Dieu magnifique que tu es est d'ainsi nous rapprocher de nous-mêmes, de nos frères et soeurs, de notre Père en faisant grandir l'amour en nous.

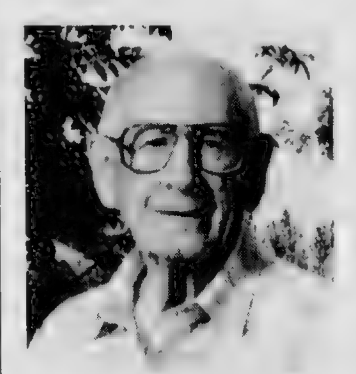
Merci de nous avoir rassemblés et d'avoir suscité en nous un plus fort goût de vivre, d'aimer et de servir. Te connaître Lam a été pour nous la joie de rencontrer Jésus, de la voir un peu mieux, de la toucher de plus près. Reçois notre reconnaissance à jamais!

Et à vous chers frères et soeurs qui nous avez encouragées, supportées et aidées de tant de manières, grand merci! Quelle richesse que la communauté en ce temps de connivence fraternelle dans le service et l'amour inconditionnel: soyez bénis de Dieu!

Amen

Gisèle Rivard, c.s.c.
Michelle Dubuc, c.s.c.

Nécrologies



FERNAND LAVERGNE

Le 30 décembre 1989 est décédé à l'hôpital De Salaberry de Saint-Pierre-Jolys, Fernand Lavergne âgé de 74 ans.

Il était le fils d'Armand Lavergne et Laura Lamy. Fernand est né à Manchester, New Hampshire, États-Unis le 3 août 1915. En 1921 la famille déménagea au Manitoba. Fernand demeura toute sa vie au Manitoba.

Il laisse son épouse Juliette (née Turenne); une fille Huguette Hébert et son époux Raynald; un fils Raymond et son épouse Nicole (née Forest); et cinq petits-enfants: Martin et Joanne Hébert; Renée, Stéfane et André Lavergne; une soeur Gilberte Hébert et son époux Émile, tous de Saint-Pierre-Jolys. Lui survivent deux demi-soeurs, Gisèle Vinson de Pierrefonds (Qc), Diane Clément de Kirkland (Qc); et quatre demi-frères et leurs épouses: Germain et Thérèse, Gérald et Rita, Martial et Aline, Bernard et Ghislaine, tous de Winnipeg. Précédé dans la mort par son père, sa mère et sa belle-mère Gilberte Péloquin et une demi-soeur Yoland Hamonic.

Fernand fit ses études à Saint-Pierre et au Collège Saint-Boniface. Il s'enrola dans la RCAF au début de la 2e guerre. De retour de son service militaire, il débuta comme électricien. Par la suite il développa son entreprise «Lavergne Electric». Il était intéressé aux affaires municipales comme conseiller et ensuite maire du Village de Saint-Pierre. Il siégeait à plusieurs comités dans le Village et était un des fondateurs des Folies Grenouilles.

Le service avait lieu en l'église Catholique de Saint-Pierre-Jolys le mercredi 3 janvier 1990. Les prières à 19h étaient suivies à 19h30 par la messe de la Résurrection célébrée par MM. les abbés Maurice Deniset-Bernier et Louis Laurencelle. Enterrement privée avait lieu plus tard.

Les porteurs étaient Bernard Lavergne, Fernand Hébert, Maurice Hébert, Julien Lavergne, Martin Hébert, Stéfane Lavergne. Les porteurs honoraires étaient Gérald Fontaine, Aimé Gauthier, Raoul Hébert, Victor Joubert, Adélard Lapointe et Jean-Paul Audette.

La famille désire exprimer ses remerciements sincères aux médecins et infirmières de l'hôpital De Salaberry de Saint-Pierre et Saint-Boniface pour les soins empressés qu'a reçus M. Lavergne.

Si vous désirez faire une contribution, vous pouvez le faire à De Salaberry Hospital Guild, Boîte 66, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Saint-Pierre (Loewen) Funeral Chapel, 1-326-1351.

ÉMILE COUTURE

Paisiblement après une courte maladie le vendredi 29 décembre 1989 à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 95 ans.

Il fut précédé par sa fille Lucille Lavery; sa soeur Yvonne; ses frères Joe, Art, Rosario (Lolo) et sa petite-fille Suzanne Falardeau.

Il laisse dans le deuil son épouse bien aimée Laura; sa fille Thérèse Falardeau et son époux Jean de la ville de Québec; ses deux fils: Denis et son épouse Simone, Claude et son épouse Gilberte de Saint-Boniface; son frère Armand et son épouse Édith de Sarnia (Ontario); un gendre: Paul Lavery de Toronto; 14 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Émile était né à Saint-Boniface où il avait fondé son commerce en 1918. Il était le président et gérant de Couture Motors jusqu'à son décès.

Les porteurs étaient Brian Lavery, Richard Lavery, Jean Claude Couture, Michelle Jichuk, Monique Couture et Gisèle Strong.

Les porteurs honoraires étaient l'honorable juge Alfred Monnin, M. Roland Couture, M. le docteur Clément Lavoie, M. Alf Welim, M. Émile Pelland et M. Arthur D'Eschambault.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mercredi 3 janvier à 14h00 à la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, av. de la Cathédrale, Monseigneur Albert Fréchette et M. l'abbé Léo Couture célébrants. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

Au lieu des fleurs, des offrandes pourront être versées en sa mémoire à la Fondation des recherches de l'hôpital de Saint-Boniface, 409, av. Taché, R2H 9Z9.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle funéraire Coutu, 156, rue Marion, 233-7453.

La page de



Salut les amis!

C'est le début d'une autre année. Je te la souhaite pleine de bonnes choses pour toi et tous ceux que tu aimes!

Bicolo

Jeu des lettres

Pour trouver l'expression cachée, tu prends

 B Sa première lettre

 ☐ Sa deuxième lettre

 ☐ Sa dernière lettre

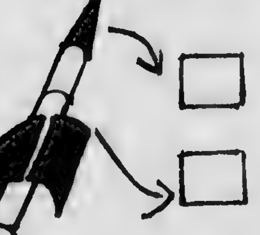
 ☐ Sa troisième lettre

 ☐ Sa première lettre

 ☐ Sa deuxième lettre

 ☐ Sa deuxième lettre

 ☐ Sa première lettre

 ☐ ☐ Ses deux dernières lettres.

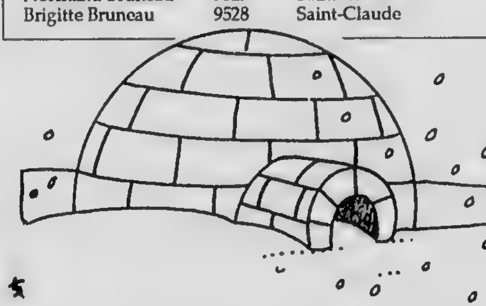
Jeu des lettres: Bonne année.

Je salue mes nouveaux amis(es)

Amy Siu	9481	Winnipeg
Tara Puchnell	9482	Winnipeg
Amy Del Bel	9483	Winnipeg
Christa Botterill	9484	Winnipeg
Charleen Choboter	9485	Winnipeg
Emma Bagot	9486	Winnipeg
Cari Simpson	9487	Winnipeg
Amanda Silverstein	9488	Winnipeg
Jordan Gavaga	9489	Winnipeg
Jennifer Friesen	9490	Winnipeg
Landon Gogal	9491	Winnipeg
Steven Joubert	9492	Winnipeg
Patrick Boubard	9493	Winnipeg
Shawna Forrest	9494	Winnipeg
Silvio Briscèse	9495	Notre-Dame-de-Lourdes
Richard Pilotte	9496	Saint-Malo
Patrick Roy S	9497	Saint-Jean-Baptiste
Tammy Savoie	9498	Powerview
Eric Gauthier	9499	Saint-Boniface
Nicole Moquin	9500	Île-des-Chênes
Janelle Moquin	9501	Île-des-Chênes
Renée Moquin	9502	Île-des-Chênes
Steven Vermeire	9503	Winnipeg
Scott Vermeire	9504	Winnipeg
Jean-Marc Lafond	9505	Saint-Norbert
Diane Debreuil	9506	Saint-Claude
Robert Lafrenière	9507	Vermette
Chantal Lafrenière	9508	Vermette
Serge Bohémier	9509	Saint-Vital
Daniel Bohémier	9510	Saint-Vital
Christianne Hacault	9511	Île-des-Chênes
Justin Rasmussen	9512	Île-des-Chênes
Jason Rasmussen	9513	Île-des-Chênes
Benett Rasmussen	9514	Île-des-Chênes
Paul Raffard	9515	Otterburne
Laura Penner	9516	Richer
Shelley Laurin	9517	Richer
Jean-Pierre Gagnon	9518	Richer
Darcy Legal	9519	Richer
Chad Bruce	9520	Richer
Rachelle Penner	9521	Richer
Gina Trudeau	9522	Richer
André Therrien	9523	Richer
Jeffrey Godin	9524	Richer
Jules Lanouette	9525	Richer
Craig Danish	9526	Richer
Normand Bruneau	9527	Saint-Claude
Brigitte Bruneau	9528	Saint-Claude

Membre gagnant de la semaine
9783
Natasha Delaquis 6 ans
34, baie Durham
Winnipeg







Animaux du Grand Nord

Connais-tu ceux-ci? Déchiffre leur nom



ROUS
EVRILE
DRANER
TORIAE
RACBIOU





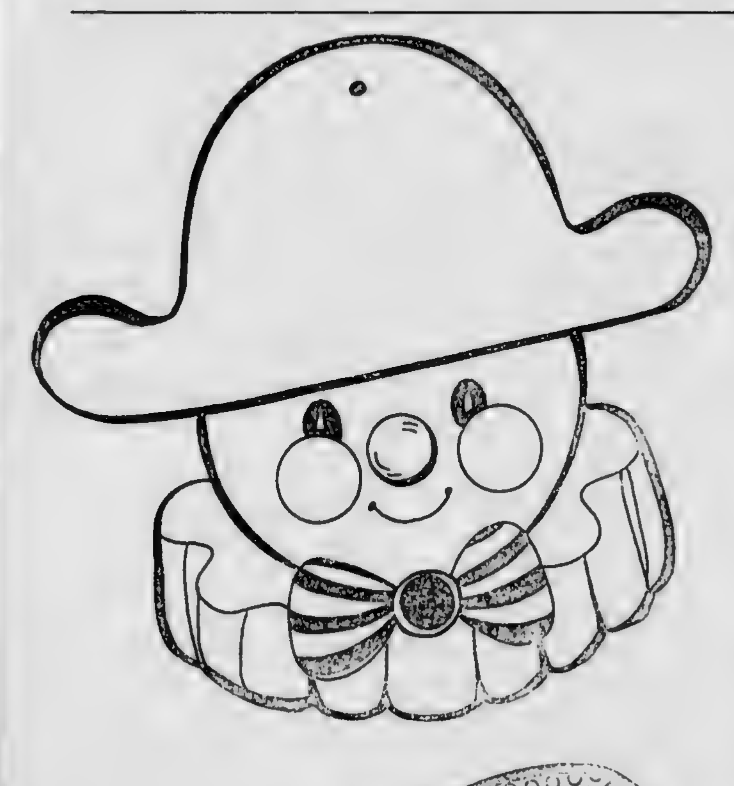
Colorie-moi en train de pêcher comme les Inuit du Grand Nord canadien.

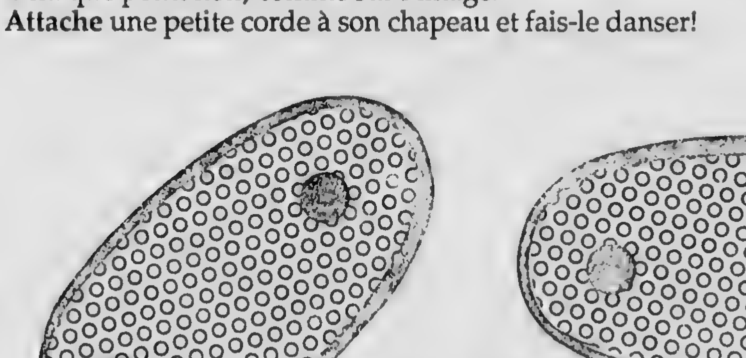


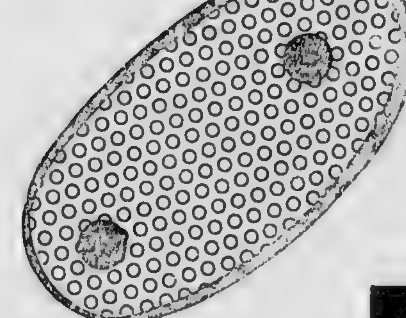
Charlot, le pantin.

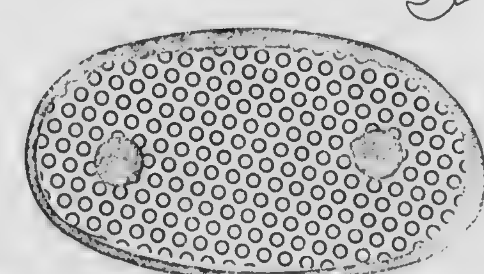
Voici Charlot. Fais-le danser.

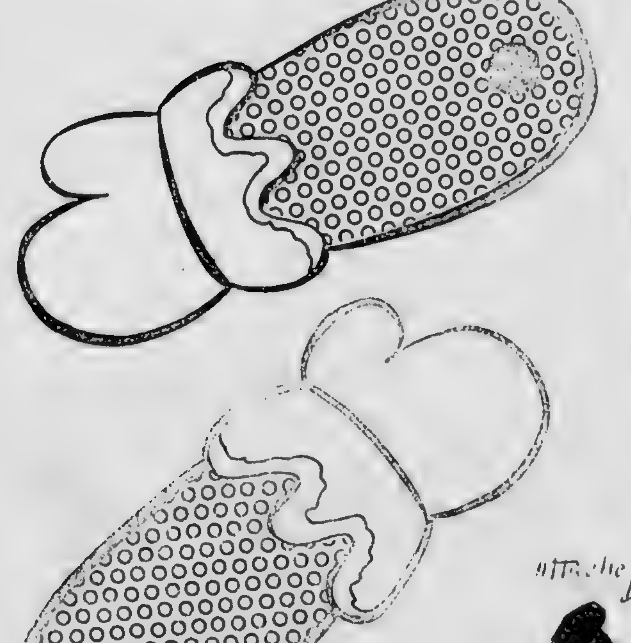
Tout d'abord, **colorie** les différentes parties du corps de Charlot.
Colle les morceaux sur du carton mince.
Découpe autour de chaque partie.
Maintenant, **joins** les parties du corps avec des attaches parisiennes à chaque point noir, comme sur l'image.
Attache une petite corde à son chapeau et fais-le danser!



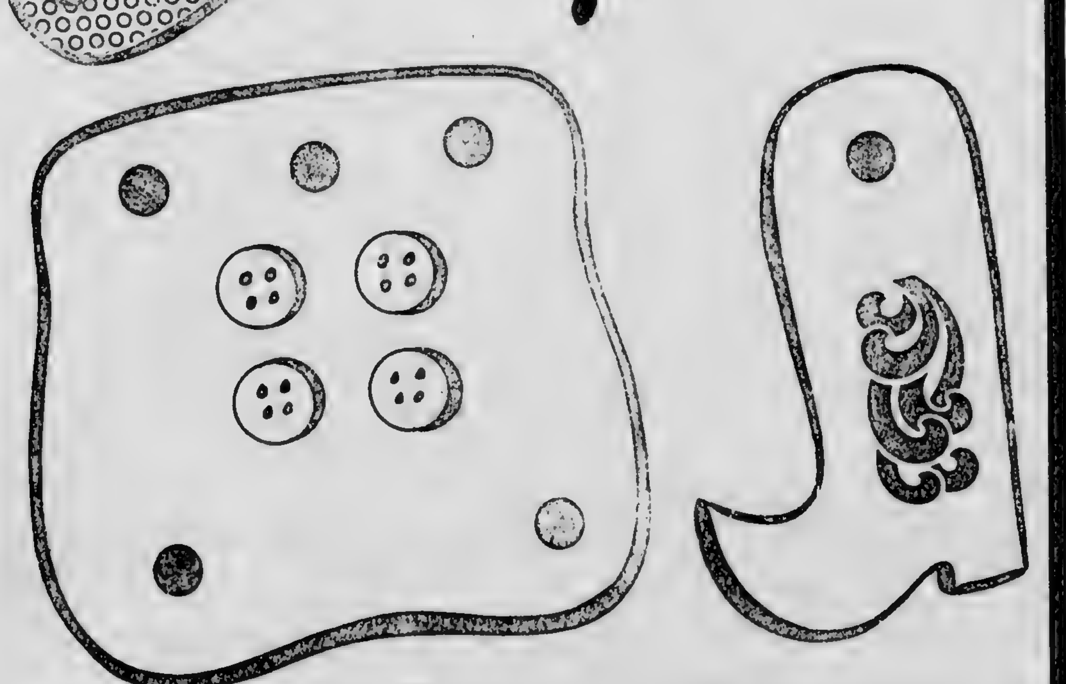














OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

EXAMEN DE CERTAINS ASPECTS DE LA MÉTHODE DE CALCUL AXÉE SUR LES CONDITIONS DU MARCHÉ

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience par voie de mémoires afin d'examiner le rôle que devraient jouer les analyses des avantages et des coûts dans la méthode de calcul axée sur les conditions du marché.

L'Office avait établi cette méthode en juillet 1987 en vue de son utilisation dans l'examen des demandes visant des exportations de gaz naturel qui sont présentées aux termes de la partie VI de la Loi sur l'Office national de l'énergie.

L'Office a décidé de tenir cette audience en raison des préoccupations qu'ont exprimées certaines parties intéressées relativement à des audiences récentes portant sur des demandes d'exportation et lors de l'atelier tenu en novembre par le personnel de l'Office, au cours duquel on avait discuté des analyses des avantages et des coûts. L'Office a également décidé de demander les points de vue des parties intéressées sur la mesure dans laquelle il devrait, dans le cadre de la méthode de calcul axée sur les conditions du marché, examiner les dispositions des contrats d'exportation afin de déterminer si ces contrats sont suffisamment souples pour pouvoir s'adapter à l'évolution des conditions du marché.

La liste des questions qui seront examinées dans le cadre de cette audience est jointe à l'ordonnance d'audience GHW-4-89.

Les parties qui ont l'intention de présenter des mémoires doivent en avertir la Secrétaire de l'Office d'ici le 15 janvier 1990. La Secrétaire publiera une liste de ces parties peu après cette date.

La date limite de réception des mémoires a été fixée au 26 janvier 1990. Les réponses à ces mémoires devront être déposées au plus tard le 7 février 1990.

On peut obtenir des renseignements sur la procédure relative à cette audience (GHW-4-89) ou sur l'ébauche des Règles de pratique et de procédure de l'ONE, qui régissent toutes les audiences, en écrivant à la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation, au (613) 998-7204. Ces documents sont disponibles en anglais et en français.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 053-3791
Télécopieur: (613) 990-7900

Réponse:
Animaux du Grand Nord
Ours
Lièvre
Renard
Otarie
Caribou

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 6 mars 1990 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 27 janvier 1990 au plus tard.

La Commission des licences tiendra sa réunion annuelle pour étudier les demandes de renouvellement de licences à la même date, c'est-à-dire le lundi 6 mars 1990, à partir de 15h, au bureau central de la Société des alcools.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 6 janvier

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **G.I. Joe**
6h00 Télé-M **C.O.P.S.**
6h30 Télé-M **MAXI**
7h00 Télé-M **La Belle Vie**
7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willie**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs**
Télé-M **Vidéostar**
11h00 CBWFT **Iniminimagimo**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Libre comme le vent**
TV-5 **Histoires naturelles**
12h30 TV-5 **Hotel**
13h00 Télé-M **Ciné Week-end: Les évadés du triangle d'or**
TV-5 **Visa pour le monde: Les Cévennes** (4e de 20)
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
14h05 TV-5 **Viva: L'affiche s'affiche**
15h00 Télé-M **L'aventure**
15h05 TV-5 **Télétourisme**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Double défi**
15h35 TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 Télé-M **Batman**
17h00 CBWFT - **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **L'échiquier fédéral**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Spécial Double Défi**
TV-5 **Le Canada sur deux roues** (8e de 9)
18h00 CBWFT **Juste pour rire**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal affrontent les Sabres de Buffalo
Télé-M **Ciné-extra : Le jour après**
19h30 TV-5 **Sacré soirée** Invités: Roch Voisine, Simply Red, Sylvie Vartan.
21h00 TV-5 **L'espace d'un cri**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Cinéma: Smic, Smac, Smoc**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Challenge WWF**
TV-5 **Jazz-in concert**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h30 Télé-M **Ciné-Lune: Le solitaire**
23h40 TV-5 **Parcours** (reprise)
0h40 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 Radio France Internationale
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 7 janvier

5h00 Télé-M **Ma petite pouliche**
5h30 Télé-M **Les transformeurs**
6h00 Télé-M **C.O.P.S.**
6h30 Télé-M **MAXI**
7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Les héros du samedi**
13h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**
Télé-M **Ciné week-end: Bagarre au King Créole**
TV-5 **Concours musical International Reine Élizabeth de Belgique 1989**
14h00 CBWFT **Rencontres**
TV-5 **Apostrophes: Les artistes et les femmes**
14h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
15h30 CBWFT **L'univers des sports**
Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Océaniques**
16h00 Télé-M **Alf**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Propos et confidences:** Romain Gary.
Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Le quart d'heure du procope: le 23 septembe 1795**
17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan: Jean Amadou**
18h00 CBWFT **Ce soir dimanche**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **L'Afrique des femmes** (11e de 12)
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Salut!**
TV-5 **Apostrophes: Les plaisirs populaires**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Montréal en ville
Télé-M **Neige et magie**
20h15 TV-5 **Gros méchant show: la grosse méchante chanson**
21h00 Télé-M **7 jours**
21h15 TV-5 **Résistance: la drogue et les droits de la personne**
21h35 CBWFT **Les beaux dimanches:** Atiskenandahate: Voyage au pays des morts
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h10 CBWFT **Le Téléjournal**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 CBWFT **Scully rencontre**
Télé-M **Magazine Montréal**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h00 Télé-M **Vision mondiale**
23h05 TV-5 **L'Afrique des femmes**
23h10 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h25 CBWFT **Cinéma: Charlot, le gentleman vagabond**
23h35 TV-5 **Apostrophes: Les plaisirs populaires**
0h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
0h19 Télé-M **Les sports**
0h30 Télé-M **Sans détour**
0h50 TV-5 **Gros méchant show: la grosse méchante chanson**
1h50 TV-5 Radio France Internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 8 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Échéance fatale**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Temps présent: armée et société: ça bouge dans les rangs!**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Le petit journal**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **L'heure Disney**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Génies en herbe:** Notre-Dame-de-Lourdes contre Miles Macdonald
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Dynastie**
TV-5 **7 sur 7**
19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Reportages**
21h25 CBWFT **Le point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: L'enlèvement**
22h50 TV-5 **Journal télévisé TF1**
23h20 CBWFT **Démocratie**
TV-5 **L'info-5**
23h50 TV-5 **7 sur 7**
0h20 CBWFT **Cinéma: Portait d'une effeuileuse**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
0h50 TV-5 **Thalassa**
1h50 TV-5 **Radio France Internationale**
1h45 Télé-M **L'or du temps**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 9 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Atout coeur**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **7 sur 7**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**
16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Miniséries: Le dernier grand convoi** (6 de 8)
TV-5 **De côté de chez Fred**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Champs Élysées**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Santé à la une: les cancers de la femme**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: L'appel des ténèbres**
23h00 TV-5 **L'info-5**
23h20 CBWFT **Démocratie**
23h30 TV-5 **Du côté de Fred**
0h15 Télé-M **Histoires de l'autre monde**
0h20 CBWFT **Cinéma: Une fille et des fusils**
0h30 TV-5 **Champs Élysées**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h45 Télé-M **Chop-Suey**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**
2h15 Télé-M **Épopée rock**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 6 au 11 janvier 1990

Samedi 6 janvier

12h00 CBWFT **Libre comme le vent.**
Un colonel à la retraite s'occupe d'un jeune garçon qui a perdu la parole à l'âge de 5 ans. (brit. 1969)

13h00 Télé-M **Les évadés du Triangle d'or.**
Film d'aventure avec Michael Landon, Jurgen Prochnow et Moira Chen. Un journaliste entraîne une Laotienne à fuir son pays. (amér. 1982)

19h00 Télé-M **Le jour d'après.**
Drame avec Jason Robards, JoBeth Williams et John Cullum. Les séquelles d'une attaque nucléaire sur une ville américaine. (amér. 1983)

22h05 CBWFT **Smic, Smac, Smoc.**
Comédie satirique réalisée par Claude Lelouch avec Catherine Allégret, Jean Collomb, Charles Gérard et Francis Lai. Trois ouvriers de la Côte empruntent une bagnole et vont faire la foire à Saint-Tropez. (fr. 1971)

23h30 Télé-M **Le solitaire.**
Drame policier avec James Caan, Tuesday Weld et Robert Prosky. Un cambrioleur accepte de travailler pour un receleur notoire. (amér. 1981)

Dimanche 7 janvier

13h00 Télé-M **Bagare au King Créole.**
Mélodrame avec Elvis Presley, Dolores Hart et Carolyn Jones. Un jeune homme entreprend une carrière de chanteur dans les cafés de la Nouvelle-Orléans.

14h30 CBWFT **La tortue qui chante.**
Conte populaire togolais. Une tortue chantante est convoitée par deux candidats au poste de conseiller du roi. (France-Togo) Première.

23h25 CBWFT **Charlot, le gentleman vagabond.**
Biographie réalisée par Richard Patterson. Du modeste comédien de Londres à l'artiste international retiré en Suisse: Charlie Chaplin, génie du cinéma, vu à travers sa vie et ses oeuvres. (amér. 1975)

Lundi 8 janvier

12h00 Télé-M **Echéance fatale.**
Drame policier avec Barry Newman, Bill Kerr et Trisha Noble. Un journaliste est sur la piste de terroristes. (austral. 1981)

22h45 Télé-M **L'enlèvement.**
Drame policier avec Telly Savalas, Robert Culp et James Mason. Trois hommes font sortir de prison un criminel de guerre. (amér. 1975)

0h20 CBWFT **Portrait d'une effeuilleuse.**
Drame réalisé par John A. Alonzo avec Lesley Ann Warren, Edward Hermann et Vic Tayback. Une jeune veuve quitte l'Oregon avec son fils pour aller vivre à Los Angeles. (amér. 1979)

Mardi 9 janvier

12h00 Télé-M **Atout coeur.**
Drame de moeurs avec Peter Coyote, Nick Mancuso et Carole Laure. L'amitié complexe entre deux hommes qui sont en crise sentimentale. (amér. 1984)

22h45 Télé-M **L'appel des ténèbres.**
Drame fantastique avec David Carradine, Stephanie Beacham et Stephen Greif. Un prisonnier agonisant revit en esprit les circonstances du meurtre de sa femme. (brit. 1984)

0h20 CBWFT **Une fille et des fusils.**
Comédie dramatique réalisée par Claude Lelouch. Avec Jean-Pierre Kalfon, Janine Magnan et René Barouk. Quatre jeunes ouvriers cinéphiles rêvent de transporter dans leur réalité les exploits des grands héros criminels. (fr. 1964)

Mercredi 10 janvier

12h00 Télé-M **Miracle en Alabama.**
Drame psychologique avec Ann Bancroft, Patty Duke et Victor Jory. Une jeune femme entreprend l'éducation d'une petite fille sourde, muette et aveugle. (amér. 1962)

18h30 Télé-M **La rivière *(The River)* ou Bonjour les vacances II *(National Lampoon's European Vacation).***

23h45 Télé-M **Dynamite en soie verte.**
Drame policier avec George Nader, Silvia Solar et Carl Mohner. Jerry Cotton, agent du F.B.I., tente de démasquer le chef d'une bande de voleurs. (all. 1967)

0h20 CBWFT **Jeux d'artifices.**
Drame sentimental réalisé par Virginie Thévenet. Avec Myriam David, Gael Séguin et Ludovic Henry. Deux adolescents abandonnés composent des photos qu'ils cherchent à vendre pour gagner leur vie. (fr. 1987)

Jeudi 11 janvier

12h00 Télé-M **Fer-de-Lance.**
Drame avec David Janssen, Hope Lange et Ivan Dixon. Les occupants d'un sous-marin font face à de nombreux problèmes. (amér. 1974)

22h45 Télé-M **Effroi.**
Drame d'horreur de F. Laloggia avec Stephan Arngrim, Elizabeth Hoffman et Kathleen Row McAllen. Lucifer se réincarne dans le corps d'un bébé. (amér. 1980)

0h20 CBWFT **Josey Wales, hors-la-loi.**
Western réalisé et interprété par Clint Eastwood avec Chief Dan George, Sondra Locke et John Vernon. Un ancien soldat sudiste devient justicier après que sa famille eut été sauvagement exterminée.

Vendredi 12 janvier

12h00 Télé-M **L'homme de nulle part.**
Drame avec Glenn Ford, Ernest Borgnine et Rod Steiger. Le propriétaire d'un ranch engage un nouveau contremaître qui suscite la jalousie d'un employé. (amér. 1955)

13h30 CBWFT **La maison de Bories.**
Drame sentimental avec Marie Dubois, Mathieu Carrière et Maurice Garrel. Un géologue vivant retiré en Provence voit son existence domestique troublé par l'arrivée d'un jeune confrère allemand. (fr. 1970)

19h00 CBWFT **Poussière d'ange.**
Drame policier réalisé par Edouard Niermans avec Bernard Girardeau, Fanny Bastien et Fanny Cottençon. Un inspecteur de police part à la recherche de sa femme qui l'a quitté. (fr. 1986) Première.

22h45 Télé-M **La cité en feu.**
Drame avec Berry Newman, Susan Clark et Jonathan Welsh. Un ouvrier met le feu à une raffinerie d'essence dont il a été congédié. (can. 1979)

0h20 CBWFT **Quand la panthère rose s'emmêle.**
Comédie policière avec Peter Sellers, Lesley Ann Down et Herbert Lom. L'inspecteur Dreyfus capote et décide de faire la peau à l'inspecteur Clouseau. (amér. 1976)

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28**

TV - 5 : 14 *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Mercredi 10 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M Télé-M **Cinéma: Miracle en Alabama**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. La révolution romantique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Jazz in concert**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **SMAC**
Télé-M **Cinéma: La rivière ou Bonjour les vacances - II**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Strip-tease**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Robert Charlebois (1 de 2)
20h30 CBWFT **Jeux de société**
Télé-M **Alfred Hitchcock présente...: Miroir, miroir**
TV-5 **Téléobjectif: Le libre échange un an plus tard**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Sauve qui peut**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Dynamite en soie verte**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h15 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h20 CBWFT **Démocratie**
23h45 TV-5 **Strip-tease**
0h20 CBWFT **Cinéma: Jeux d'artifices**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h15 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
1h45 Télé-M **Entre chien et loup**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les Nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 11 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 Télé-M **CTYVON**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Fer-de-lance**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre.** La révolution romantique (7e de 13).
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Quelques hommes de bonne volonté** (2 de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Strip-tease**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Animalia**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **La rage de vaincre**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Jean-Claude Simoen, Jean-Philippe Rigaud, John MacGahern.
20h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche: Herbert Léonard**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Le racisme à l'aube de l'an 2000**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: Effroi**
22h50 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Démocratie**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h20 CBWFT **Cinéma: Josey Wales, hors-la-loi**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h20 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 12 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: L'homme de nulle part**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: La maison des Bories**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Doogie Howser, médecin**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Devils du New Jersey
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Cinéma: Poussière d'ange**
TV-5 **Temps présent: Martina et Bernd ou l'histoire d'un passage à l'Ouest**
20h00 TV-5 **Haute curiosité**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Tranche de cake**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Cargo de nuit**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: La cité en feu**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de A2**
23h20 CBWFT **Démocratie**
23h40 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h10 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h20 CBWFT **Cinéma: Quand la panthère rose s'emmêle**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h10 TV-5 **Haute curiosité**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 **Arnold et Willie**

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

PROJET intégration jeunesse recherche orateurs(trices) pour s'adresser à notre groupe d'étudiants. Sujet: a) Pourquoi parler français? b) Qu'est-ce que ça donne? c) Est-ce que les Canadiens français s'entraident? Contacter Denis au Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) au 233-1560.
109-

À LOUER: Saint-Pierre-Jolys, maison 4 chambres à coucher, grand lot, garage. 425$ par mois. Composez le 253-5577 après 18h.
110-

À LOUER: Saint-Boniface, garçonnière meublée au premier étage. 250$ plus 20$ pour services. Paul: 235-1550 ou 955-1508.
113-

À LOUER: Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher, 450$/mois plus services. 233-2171.
114-

À LOUER: 502, Saint-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher, (boiseries en chêne) stationnement inclus. 370$ par mois. 253-8555.
115-

À ACHETER: J'aimerais acheter violon ou viola. Appelez Léo à Saint-Boniface au 254-2948.
116-

HOMME LIBRE, dans la quarantaine, grand et de belle apparence, recherche jolie jeune femme, pour amitié et rencontres occasionnelles. Boîte 60, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
117-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de 4 pièces qui inclut une chambre à coucher, entrée privée meublé. Ce loyer comprend le stationnement mais pas l'électricité. 300$ par mois. Tél.: 233-1097.
118-FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

Le danger des étoiles



Claude BLANCHETTE
prêtre

Il nous est probablement un peu difficile de croire que nous sommes toujours dans le «temps des fêtes» et pourtant c'est vrai!

En fin de semaine, nous clôturons ce temps de Noël avec la fête de l'Épiphanie.

Fête d'obligation, anciennement, fête des rois!

Dans nos églises, la crèche arrivait alors à son apogée avec l'arrivée du proverbial «chameau» à deux bosses et des trois roi-mages baptisés Gaspar, Balthazaar et Melchior, chacun avec son petit cadeau: or, myrrhe et encens.

Grandes statuettes aux vêtements somptueux et aux traits asiatico-africains, coiffées de couronnes et de turban, ces personnages imposants me disaient, à moi, enfant, que, s'ils s'étaient déplacés, ce n'était pas pour un rien, mais pour adorer, à leur manière, le Messie-Roi.

Provoqués par l'apparition d'un astre mystérieux, ces savants ont voulu connaître ce que pouvait signifier un tel événement. Car on disait à l'époque que l'arrivée d'une étoile brillante dans le firmament signalait la naissance d'un personnage important.

Aujourd'hui, ce ne sont pas les «étoiles» qui manquent.

Il y en a de toutes les couleurs, de toutes les grandeurs et de toutes les intensités possibles.

On les retrouve dans tous les domaines: le sport, le cinéma, le théâtre, l'art, la politique, la haute finance...

Les enfants savent les nommer à vue, les jeunes les imitent, les adultes lisent tout à leur sujet.

Il est alléchant de croire

Elles nous fascinent, nous intriguent, nous interpellent et nous dérangent.

Ce sont des étoiles qui, à la manière du monde, nous disent d'une façon pas toujours très diplomatique que nous, les gens ordinaires, nous ne sommes pas «étoile» et que nous risquons beaucoup de ne jamais l'être.

En étalant devant nos yeux leur pouvoir et leur avoir, ces «étoiles» nous dévoilent notre propre indigence, notre peu de pouvoir.

Et le danger, c'est de vouloir devenir une étoile à la manière des «étoiles».

Le danger, c'est de croire que les «étoiles» visibles et scintillantes sont les seules qui ont véritablement une valeur.

Il est séduisant de penser pouvoir partir à la recherche de ce qui ferait de nous une personne qui fait tourner les regards, courir les médias.

Il est alléchant de croire qu'un jour je pourrai, grâce au loto, me payer tout ce que les grands de ce monde se paient.

Mais, ne sommes-nous pas mieux de fixer notre regard sur l'enfant indigent de la crèche et de chercher auprès de lui une «étoile» tout intérieure, sans prestige, sans somptuosité, sans or, ni myrrhe, ni encens?

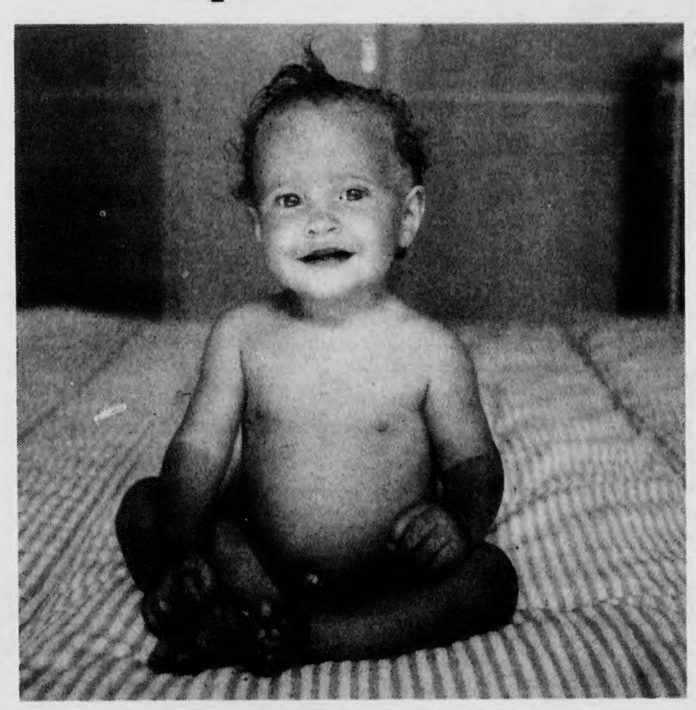
Ne vaudrait-il pas mieux pour nous de suivre les traces des roi-mages et de nous recueillir en silence auprès de ce Dieu fait homme?

Qui sait quel feu il allumera en nous!

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

QUIZ

Jusqu'à quel âge ce bébé peut-il espérer vivre?



QUESTIONS

1. Jusqu'à quel âge un nouveau-né en 1990 peut-il espérer vivre?

2. Quel est le plus vieux médicament toujours en usage?

3. Dans quel pays trouve-t-on le plus gros lot du monde?

4. Combien de Canadiens exercent un double emploi?

5. Combien y aura-t-il d'êtres humains sur Terre en l'an 2 000?

RÉPONSES

1. Le biologiste américain Roy Walford affirme qu'on possède déjà tout ce qu'il faut pour vivre jusqu'à 120 ans, à condition de se soumettre à un régime alimentaire très strict: 1 500 à 2 000 calories par jour, sans sucre, ni miel, ni alcool, ni graisses.

Cela veut-il dire que la machine humaine ne s'use que si l'on s'en sert? Pas vraiment. En fait, le vieillissement est inscrit dans nos cellules.

On a constaté en laboratoire que les cellules d'un individu de 20 ans peuvent se diviser environ 60 fois, celles d'une personnes de 40 ans environ 40 fois, et les cellules d'une personne de 60 ans ne peuvent plus se diviser qu'une vingtaine de fois.

Une fois le nombre prévu de divisions effectué, les cellules ne sont plus capable de se renouveler.

Si le veilissement est programmé à la naissance, comment espérer modifier le processus? Les cellules cancéreuses qui, elles, se divisent à l'infini, détiennent peut-être le secret. Une hypothèse parmi les nombreuses autres sur lesquelles travaillent les scientifiques à la recherche de la vie éternelle.

2. L'aspirine est non seulement le médicament le plus célèbre au monde, il semble qu'il soit aussi l'un des plus anciens. Les propriétés analgésiques (anti-douleurs) et fébrifuges (anti-fièvre) des feuilles de saules (Salix Alba) étaient déjà connues du temps d'Hippocrate de Cos, le père des médecins, au Ve siècle avant Jésus Christ.

Dès cette époque lointaine et jusqu'au XIXe siècle, les pharmacopées les utilisaient sous formes d'infusions, de décoctions, d'emplâtres et autres préparations.

En 1829, un pharmacien français, Leroux, a identifié le principe actif contenu dans l'écorce et qu'il baptisa salicyline. Mais ce n'est qu'en 1899 que l'Allemand Hoffmann, travaillant pour l'entreprise Bayer, réussit à obtenir la forme pure et stable de notre moderne aspirine.

Aujourd'hui, on produit environ 100 000 tonnes d'aspirine par an dans le monde.

3. C'est en Espagne, au moment de Noël, que la loterie la plus chèrement dotée au monde est organisée. Elle pesait cette année 925 millions de dollars. Les 80 détenteurs du premier numéro gagnant (El Gordo, comme le surnomment les Espagnols) se sont partagés 120 millions de dollars.

4. On estime à plus de 500 000 le nombre de Canadiens qui ont deux ou plusieurs jobs, ce qui représente une hausse de 65% depuis 1980.

Portrait type du stakhanoviste canadien: un homme jeune (bonne proportion d'adolescents) qui dirige sa propre entreprise tout en travaillant ailleurs comme employé.

5. Si aucun accident ne survient d'ici là, nous serons 6,3 milliards d'êtres humains sur Terre en l'an 2 000, soit presque un milliard de plus qu'aujourd'hui. En fait, les démographes prévoit une augmentation d'environ trois milliards tous les 10 ans pour les trois prochaines décennies (8,3 milliards en 2020).

Compilé par
Laurent GIMENEZ

RECETTES

Le chocolat blanc



Les friandises au chocolat faciles à faire sont parfaites pour offrir à Noël.

Le chocolat blanc a d'abord été lancé en Suisse dans les année 20. Dans les années 40 et 50, il a fait son apparition en Amérique du Nord, mais ce n'est que depuis la dernière décennie que les desserts à base de chocolat blanc figurent au menu des restaurants.

Informations sur le chocolat blanc:

• Tout comme le chocolat foncé, le chocolat blanc 100% pur provient de la fève de cacao, mais seul le beurre de cacao crémeux est utilisé et non la liqueur de chocolat foncé.

• Pour le maximum de fraîcheur, réfrigérez le chocolat blanc. Bien emballé, il peut se conserver de neuf à douze mois.

• Le chocolat blanc ne peut se substituer au chocolat foncé dans le recettes (sauf dans les recettes simples). Il ne contient pas les mêmes proportions de sucre et de beurre de cacao que le chocolat foncé, et donne donc des résultats différents dans les recettes. Utilisez les recettes spécialement conçues pour le chocolat blanc pour tirer pleinement parti de ses propriétés.

• Lorsque vous incorporez le chocolat blanc à votre mélange, assurez-vous que le chocolat fondu est à peu près à la même température que les autres ingrédients pour éviter un trop grand contraste de température.

Truffes royales au chocolat blanc

1/4 tasse (50 mL) de crème à fouetter
6 carrés de chocolat blanc, chacun coupé en 4 morceaux
1 c. à table (15 mL) de beurre mou
1 c. à table (15 mL) de liqueur à l'orange (facultatif)
6 carrés de chocolat blanc

Porter la crème à ébullition à feu moyen, puis réduire le feu. Ajouter le chocolat blanc, le beurre et la liqueur; remuer jusqu'à ce que tous les ingrédients soient fondus.

Congeler ce mélange jusqu'à ce qu'il soit assez ferme pour être travaillé, soit environ 3 ou 4 heures. À l'aide d'une cuillère à thé, former des petites boules; les congeler 20 minutes.

Faire fondre partiellement le reste du chocolat blanc au bain-marie d'une eau chaude, mais non bouillante. Plonger chaque boule dans le chocolat fondu. Les poser sur une tôle à biscuits recouverte de papier ciré et laisser refroidir jusqu'à durcissement.

Donne environ 1 1/2 douzaine de truffes.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

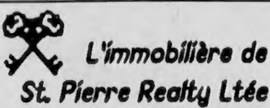
PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Morissette, C.A.	*Russell Paradoski, C.A.*
	Paul Prenovault, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________________________

Un an (Manitoba) 25$ ☐ **hors province 30$ ☐**
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ **hors province 60$ ☐**

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ